

OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE  
2022

# Refllet

SAINT-PALAIS-SUR-MER



ZOOM SUR

**Le centre  
communal  
d'action sociale**



**SAINT  
PALAIS  
SUR-MER**

## Festival « Art et Patrimoine au cinéma »

1<sup>re</sup> édition  
Thème 2022 : « Portraits de femmes »

**DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2022**

📍 Salle Michel Legrand  
Espace Le Spot

# sommaire

<b>2</b> Temps fort 	<b>32</b> Agenda 
<b>4</b> Rétrospective 	<b>39</b> Coup de cœur de la médiathèque 
<b>10</b> L'actu 	<b>40</b> Les associations 
<b>24</b> Conseil municipal 	<b>44-45</b> État civil Expression libre 
<b>26</b> <b>ZOOM SUR...</b> Le centre communal d'action sociale 	<b>46</b> Infos pratiques 
<b>29</b> Un peu d'histoire 	<b>47</b> Sur Instagram 



# Édito

## Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens,

Je me permets, tout d'abord, de souhaiter une **très bonne rentrée** à nos élèves, nos enseignants, nos associations sportives, culturelles et économiques, ainsi qu'à nos élus-contact et responsables de quartiers.

Ce bel été ainsi que la forte fréquentation de notre station balnéaire ont permis, je le souhaite, à la majorité de nos commerçants de retrouver le sourire et des finances plus saines après ces deux années d'anxiété dues à la pandémie de Covid-19.

Cette rentrée s'annonce dans un climat social tendu, après la crise sanitaire, dû à l'inflation sur les matières premières et au coût de l'énergie qui pèsent au quotidien sur le pouvoir d'achat. Il est donc difficile, dans ce contexte, **d'avoir une vision sereine de l'avenir**, ce qui fragilise notre pays mais aussi notre commune.

**C'est avec toujours la même détermination que l'équipe municipale, engagée à mes côtés, va poursuivre son travail pour faire de son mieux au service de tous nos concitoyens.**

Aussi est-il regrettable, chaque trimestre, dans la tribune de la minorité, que votre maire soit vilipendé, voire insulté comme en témoigne le titre de leur tribune «*Notre maire se Poutiniserait-il ?*». Je vous laisse, chers Saint-Palaisiens, seuls juges de tels propos **vis-à-vis de mon engagement**. Cette attaque en règle est certes, je le concède, le rôle de la minorité puisque nous n'avons pas été élus sur le même programme, mais restons tout de même en démocratie. Malgré tout, je ne me suis jamais permis d'être incorrect ni irrespectueux envers qui que ce soit. **Je suis fier de votre confiance** qui me permet d'être à vos côtés chaque jour, de pouvoir traverser la ville la tête haute, sans avoir à raser les murs, comme certains.

Il est navrant de toujours voir remises en cause les actions de mon équipe, jugée irresponsable aux yeux de l'équipe minoritaire. **Je suis honoré d'être à votre service et d'avoir reçu vos suffrages depuis 33 ans**. Trois mandats de conseiller municipal (1989, 1995 et 2001, deux fois dans la majorité et une fois dans l'opposition) pour apprendre la vie municipale puis trois mandats de maire (2008, 2014 et 2020) me rendent légitimement fier, **fier d'avoir gardé votre confiance** et celle de tous ceux qui, au quotidien, me soutiennent dans cette tâche ô combien ingrate mais passionnante, dans laquelle moi et toute l'équipe municipale sommes engagés auprès de vous.

Par ailleurs, nous reviendrons dans les colonnes de ce *Reflét* sur le résultat du contrôle de la Cour des comptes sur la gestion de la commune de 2015 à 2020. Je rappelle simplement que cette enquête était **confidentielle** et que nous avons néanmoins communiqué les conclusions dès que nous y fûmes autorisés. **Je me réjouis cependant de ce résultat et de l'excellente situation financière de notre commune.**

Prenez toujours soin de vous et de vos proches.

Au plaisir de vous retrouver au gré de nos manifestations, où je serai toujours à vos côtés et non un fantôme.

Et à nouveau, **merci de votre confiance.**

**Bien fidèlement,  
Votre maire,  
Claude BAUDIN**

Retrouvez *Reflét* en ligne sur [stpalaisurmer.fr](http://stpalaisurmer.fr)



Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – [mairie@stpalaisurmer.fr](mailto:mairie@stpalaisurmer.fr) / Site : [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr) / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 / **Responsable de la publication** : Claude BAUDIN / **Responsable de la rédaction** : Fabienne LABARRIÈRE / **Participants** : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / **Responsable de la communication** : Baptiste TONIN / **Chargée de communication** : Kristell GOYEAU / **Design graphique et réalisation du magazine** : [agencecoopcommunication](http://agencecoopcommunication.com) 13190-MEP / **Impression** : Atlantique Offset – La Tremblade / **Couverture** : Adobe Stock.



**DU 9 AVRIL AU 6 NOVEMBRE**  
**EXPOSITION CORTO MALTESE**  
**« ESCALE ATLANTIQUE »**

Corto Maltese, le marin et aventurier chercheur de trésor, né en 1967 de l'imagination d'Hugo Pratt. Une exposition organisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en collaboration avec la société Cong S.A. Maison des Douanes.



© Julia Haas



**MERCREDI 6 JUILLET**  
**EXPOSITION VIEUX CLOCHER**

Vernissage de l'exposition « Horizon... » : sculptures d'Hélène Youssef, et « L'atelier Campo » de Pierre Campo. Vieux Clocher.



**VENDREDI 8 JUILLET**  
**SAUVETEURS EN MER**

Accueil des maîtres-nageurs-sauveteurs à la mairie en début de saison.



**JEUDI 14 JUILLET**  
**« RADIO BOOMBOX »**

Transats, musique et vue sur l'océan pour la fête nationale. Place de l'Océan.





**JUILLET - AOÛT**  
**INITIATIONS SPORTS OLYMPIQUES**  
**« TERRE DE JEUX 2024 »**

Découverte d'activités sportives tous les mardis. Ici, l'escrime. Place du Commerce.



**JEUDI 21 JUILLET**  
**SAINT-PALAIS PARADE**  
**« 3 ÉLÉPHANTS PASSENT... »**

20 000 personnes étaient présentes pour voir passer cette parade exceptionnelle de la compagnie Oposito. Un événement labellisé « Sites en Scène » de la Charente-Maritime. Centre-ville.



© FoxEye17



© Georges Fontaine



© FoxEye 17

**LUNDI 25 JUILLET**  
**DANSE SUR LE GREEN**

Dans le cadre du festival  
« Un violon sur la ville »  
Golf de Royan/Saint-Palais-Maine Gaudin.



© Julie Séville-Frayse

**VENDREDI 29 ET**  
**SAMEDI 30 JUILLET**  
**MASTER BEACH-**  
**VOLLEY DE NAUZAN**

1<sup>re</sup> édition et grand succès  
pour le Master de Nauzan !  
Du public et les champions  
olympiques Earvin N'Gapeth  
et Trévor Clévenot.  
Plage de Nauzan.



**DIMANCHE 31 JUILLET**  
**LES CONCERTS DE L'OcéAN**

« Grosse Jam Session - Festi'Vaux »

De la musique tous les dimanches soir cet été, sur ce site désormais emblématique de nos grands événements.  
Esplanade du Concié.



**MERCREDI 10 AOÛT**  
**CINÉ DES CHAMPS**

Organisé par les Jeunes agriculteurs de Charente-Maritime.  
Exposition de matériel agricole, marché de producteurs, concert et cinéma ont attiré locaux et estivants.  
Esplanade du Concié.



© Animateur JA Charente-Maritime

**DU 19 AU 22 AOÛT**  
**FESTIVAL CRESCENDO**

Le retour de Crescendo avec 4 soirées de rock progressif et une quinzaine de groupes internationaux rassemblés pour cette 22<sup>e</sup> édition.  
Esplanade du Concié.



© Christian Arnaud

**SAMEDI 20 AOÛT**  
**FOIRE AUX**  
**VINS ET À LA**  
**GASTRONOMIE**

Traditionnelle foire organisée par le comité de jumelage. Parc Raymond Vignes.



© Comité de jumelage

**MERCREDI 24 AOÛT**  
**FEU D'ARTIFICE**

Magnifique feu tiré en bord de mer. Initialement prévu le 24 juillet mais reporté à la suite des conditions climatiques. Plage du Bureau.



© Dominique Fougere

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE**  
**JOURNÉE DE LA VIE ASSOCIATIVE**

35 associations saint-palaisiennes ont présenté leurs activités au public. Un tissu associatif toujours aussi mobilisé tout au long de l'année.

Monsieur le Maire et Jeanne Fettu, adjointe à la vie associative, ont remis un trophée du bénévolat à **Manuel Valencia, Bernard Mangin** et **Pascal René** pour leur engagement auprès de la mairie et de plusieurs associations tout au long de l'année. Parc Raymond Vignes.



© François Gassian



© Patrick Fettu



**DU 4 AU 11 SEPTEMBRE  
OPEN 17**

La française Jessika Ponchet remporte la 3<sup>e</sup> édition de l'Open 17, tournoi international de tennis féminin. Félicitations également à Magali Kempen (Belgique) et Jia-Jing Lu (Chine) qui ont remporté la finale en double. Un grand bravo à toutes les joueuses ainsi qu'aux bénévoles et organisateurs. Tennis Club de Saint-Palais-sur-Mer.



**DU 28 AOÛT AU  
18 SEPTEMBRE  
SAINT-PALAIS-  
SUR-LIVRES**

La littérature présente en bord de mer : rencontre avec des auteurs et découvertes littéraires. Place de l'Océan.

# L'ACTU

## Travaux



### Rue des Écoles

Enfouissement des réseaux en cours.

### Avenue de Courlay, rue du Logis Vert, avenue Charles de Gaulle, rues perpendiculaires à l'avenue de Pontailac...

Travaux de désimperméabilisation pour limiter les rejets sur la plage du Bureau, à partir de novembre.

### Corniche des Pierrières et avenue du Drakkar (sur passage piétonnier)

Purges de racines.

### Place du Château d'eau

Reprise de la voirie et des espaces de stationnement pour véhicules légers en matériaux drainants.



### Pôle santé Rue Gemmy Barrot

Le chantier du futur pôle santé démarre cet automne ! C'est l'un des projets phares de la mandature... il s'agit, d'une part, de rénover intégralement l'ancien hôtel de police (derrière la mairie) pour y héberger des médecins généralistes et, d'autre part, de construire un bâtiment très contemporain, qui hébergera sur près de 300 m<sup>2</sup> un espace médical comportant une douzaine de cabinets. Ouverture prévue début 2024.



© Al architectures

## JEUNESSE

# Retour à l'école

En cette rentrée de septembre à l'école Lucien Robin, 63 enfants sont inscrits en maternelle et 155 en élémentaire soit 218 élèves.

Une rentrée active également pour le restaurant scolaire où déjeunent la quasi-totalité des enfants. Nous souhaitons une heureuse retraite à Françoise Guibot qui a travaillé au sein de l'école Lucien Robin et notamment au restaurant scolaire depuis 1997.

Rappel : depuis 2022, le centre de loisirs accueille désormais les enfants le mercredi de 8h à 18h30 et pendant les vacances scolaires (excepté celles de Noël).



## En chiffres...



**218**

élèves



**9**

professeurs  
des écoles



**4**

ATSEM



**3**

agents  
d'entretien



**4**

agents au  
restaurant  
scolaire



**5**

agents à l'animation  
de l'accueil  
périscolaire

## CULTURE

# Des nouveautés au conservatoire

### Ouverture d'une classe de trompette

Pierre-Antoine Colas intègre l'équipe pédagogique et dispense ses cours le mardi en fin de journée.

### Création d'un ensemble instrumental « Con Brio Orchestra »

Ouvert à tous les musiciens non débutants qui souhaitent s'initier à une pratique d'orchestre.

Les arrangements sur mesure permettront à chaque instrumentiste de s'épanouir individuellement dans un projet musical collectif.

Si vous aimez Star Wars, Mozart et les Rolling Stones, cet orchestre est fait pour vous !

Rendez-vous tous les mardis de 18h30 à 20h dans l'auditorium du conservatoire

Contact : 05 46 23 49 26 ou [conservatoire@stpalaisurmer.fr](mailto:conservatoire@stpalaisurmer.fr)



## ÉCONOMIE

# Le projet d'Héméra pour « Béthanie »

*La société bordelaise Héméra, créateur et opérateur de lieux innovants, a rendu public, le 20 juillet à la mairie de Saint-Palais-sur-Mer, son projet de transformation de l'ancien couvent « Béthanie » en un espace ouvert à tous, proposant notamment du coworking.*



© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel - Y. Suire, 2015

L'ancien couvent « Béthanie ».

### L'épilogue d'un long feuilleton ?

Le site emblématique de « Béthanie » (1 486 m<sup>2</sup> de planchers bâtis sur un terrain de 13 526 m<sup>2</sup>) était inoccupé depuis 2006 et le départ de la congrégation des sœurs dominicaines.

En 2009, l'évêché avait vendu l'ensemble du site à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique qui devait en faire son nouveau siège, mais celle-ci s'était finalement ravisée avant de chercher à le revendre. La société Como Promotion avait été retenue, dans un premier temps, pour en faire une résidence senior, mais le maire de Saint-Palais-sur-Mer, Claude Baudin, et son conseil municipal s'y étaient fortement opposés, privilégiant un projet à vocation plus économique tout en préservant l'intégralité de ce patrimoine exceptionnel. Finalement, Como Promotion s'est résolue à renoncer à construire une résidence senior et à céder à une autre entreprise, la société Héméra, le corps principal du couvent ainsi qu'une partie du parc. Como Promotion conservera néanmoins une partie du foncier pour réaliser une opération immobilière plus classique.

### Le projet

Société bordelaise, Héméra sélectionne et transforme des sites remarquables dans la région Nouvelle-Aquitaine en y créant des bureaux partagés (coworking) pour tous les types d'entreprises et des espaces d'accueil pour des événements professionnels. La société a une expérience forte de transformation de sites historiques, avec notamment la réhabilitation et l'exploitation de lieux emblématiques, tels que l'Hôtel Fenwick et l'ancienne halle « Marie Brizard » à Bordeaux ou encore l'ancien siège de l'État-major des Armées à Limoges.

## Un lieu dédié à l'innovation, ouvert à tous les acteurs et entrepreneurs de l'écosystème local

La société rénovra les 1 250 m<sup>2</sup> de la bâtisse principale et proposera plus d'une centaine de postes de bureaux de qualité, des espaces événementiels et un café-restaurant ouvert à tous :

- **Un bâtiment réhabilité** dans le respect et le grand soin qu'il mérite. Les équipes et les partenaires d'Héméra sont expérimentés et soucieux de réaliser une transformation respectueuse du site et de son histoire.
- **Un café-restaurant** ouvert 7/7 jours dans les jardins du cloître proposant, lors des déjeuners et des dîners, une offre qualitative de restauration, ouverte à tous et offrant la possibilité de venir travailler sans frais en journée avec un accès internet haut débit gratuit.

- **Un espace de bureaux partagés (coworking)** implantant 130 emplois dans le bassin royannais, renforçant la dynamique et l'attractivité de l'agglomération, notamment dans les nouveaux métiers du marketing et du numérique.

La volonté d'Héméra, comme pour tous les autres sites actuels, est ainsi de rendre le site et le parc de Béthanie ouverts et accessibles aux habitants de la commune, afin qu'ils puissent le connaître de l'intérieur et profiter de ces services nouveaux.

### Calendrier

« Béthanie » sera ainsi transformé en deux phases : la première, réalisée par Héméra, permettra de transformer et de donner accès au couvent dans son intégralité ainsi qu'à 5 000 m<sup>2</sup> de parc alentour. **L'ouverture du site Héméra est prévue dans le courant de l'année 2024.** Une autre phase, menée par Como Promotion, prévoit la réalisation de logements sur le reste de la parcelle du site (avec une date de réhabilitation ultérieure).



Présentation du projet à l'hôtel de ville le 20 juillet 2022

Julien Parrou-Duboscq



© Agence Moya

« Nous sommes très heureux de pouvoir réaliser ce projet sur un site qui était abandonné depuis longtemps. Le bâtiment mérite une belle restauration et de retrouver vie et utilité pour tous. Nous souhaitons d'ores et déjà nouer des partenariats avec les acteurs locaux en vue de préparer notre lancement qui interviendra dans le courant de l'année 2024 », indique Julien Parrou-Duboscq, président et co-fondateur d'Héméra.

« Royannais de naissance et de cœur, j'y ai vécu mes vingt premières années et y reviens très fréquemment depuis plus de vingt ans. Je suis ravi à la fois de contribuer à la sauvegarde de ce monument exceptionnel de Saint-Palais-sur-Mer et d'apporter ma contribution et mon expérience au développement de l'emploi et au dynamisme économique de l'agglomération », complète Julien Parrou-Duboscq.

## NUMÉRIQUE

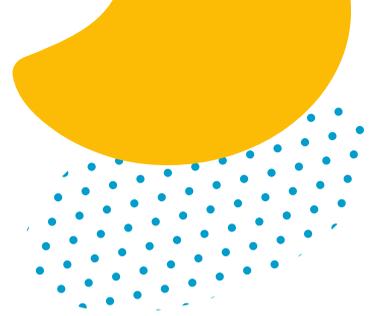
# Les dispositifs d'accompagnement aux usages numériques sur notre commune : bilan et perspectives



Depuis deux ans, notre commune a eu une politique volontariste permettant de proposer à tous un accompagnement personnalisé et individuel aux nouveaux usages proposés par les outils numériques. Elle a mis en place de nom-

breux dispositifs gratuits tels qu'**Aidant Connect**, les **Conseillers Numérique France Service** ou le **Pass Numérique**, tout en cherchant à renforcer les solutions déjà existantes. Dans sa démarche de participation citoyenne, la mairie orga-

nise une réunion réunissant les personnes souhaitant contribuer à un premier bilan et co-construire les évolutions de ces services. Elle se tiendra **le 8 décembre de 17h30 à 18h30, salle Vasco de Gama (maison des associations)**.



## CITOYENNETÉ

# La concertation citoyenne : un principe novateur pour une nouvelle gouvernance

*Requalification de l'avenue de la Grande Côte, avenir de l'avenue de la République, aménagement du centre-ville-lac, nouveau marché, ville amie des aînés... Autant de sujets et de projets qui méritent réflexion et dépassent la légitimité des élus à décider seuls de l'évolution de notre commune.*

Si, par le passé, des expériences comme la commission extra municipale « Environnement et développement durable » ont permis d'amorcer une forme de participation citoyenne, la volonté des élus aujourd'hui est bien de s'engager de manière résolue dans cette direction et d'en faire un outil de gouvernance.

C'était l'un de nos engagements de campagne électorale que malheureusement la crise liée au COVID-19 nous avait empêchés jusqu'à présent de mettre en œuvre.

Notre programme résumait ainsi notre intention :

- renforcer la participation et la concertation avec les habitants autour de thématiques et de projets d'intérêt général ;
- élargir la concertation citoyenne en associant les résidents secondaires tout au long de l'année en proposant des outils de participation numérique ;
- faire des réunions de quartier des lieux d'échanges constructifs ;
- consacrer une part du budget municipal à des projets proposés par les habitants (budget participatif), y compris le conseil municipal des enfants.

Il est maintenant possible de mettre en pratique cette volonté politique.

### De quoi s'agit-il ?

La concertation citoyenne est avant tout **une pratique démocratique qui consiste à associer les habitants au processus de décision politique**, en dehors des rendez-vous électoraux. Les démarches participatives permettent à des citoyens de donner un avis et de formuler des propositions sur des projets ou encore sur des sujets de controverse qui appellent la recherche d'un consensus. Elles sont un moyen d'impliquer les citoyens dans la construction des politiques publiques, en tenant compte de la diversité de leurs opinions et de leurs attentes.

Les concertations citoyennes peuvent prendre plusieurs formes, en fonction du sujet abordé : une consultation en ligne, un atelier thématique, une conférence de citoyens... ou une combinaison de ces modalités.

### À quoi sert la participation citoyenne ?

Concrètement, participer à une concertation, c'est **apporter son regard ou son expérience sur un sujet, exprimer et confronter ses convictions, construire un diagnostic partagé et des solutions communes**.

Chaque citoyen est concerné par les politiques publiques dès lors que le sujet peut avoir un impact dans sa vie quotidienne. Sans être spécialiste des questions soumises au débat, chacun peut expliquer ce qui lui semble nécessaire ou souhaitable. Grâce aux informations mises à disposition ou avec l'appui d'experts, chacun peut proposer des solutions nouvelles ou suggérer des changements.

**Les actions et politiques publiques auxquelles les citoyens sont associés gagnent ainsi en pertinence, en efficacité et en légitimité.**

Contrairement à un sondage ou une enquête d'opinion, une démarche de participation citoyenne ne cherche pas uniquement à obtenir une réponse individuelle et spontanée sur une question donnée.

**Elle vise aussi à provoquer des échanges et des débats avec la recherche du consensus, véritable fil conducteur de cette démarche que la municipalité souhaite mettre en œuvre.**

Cette participation citoyenne ne s'improvise pas. Créer des temps d'échanges et de débats entre citoyens, pour leur permettre de définir ensemble les priorités et les finalités d'une politique publique, nécessite une méthode que nous vous proposons d'expérimenter ensemble.

C'est ce que nous avons initié avec **la réflexion sur l'avenir de l'avenue de la République et la démarche « Villes amies des aînés »**.

Nous en tirerons ensemble des enseignements qui nous conduiront par la suite à être plus pertinents et plus efficaces. La réussite de cette concertation citoyenne pourra être évaluée positivement si, au terme du processus engagé, l'action des élus consiste simplement, le cas échéant, à décider des ajustements et arbitrages nécessaires à la mise en œuvre du projet tel qu'approuvé par le plus grand nombre. Il s'agira alors pour les élus d'assumer leur rôle et leur responsabilité liés au mandat qui leur a été confié.

Jean-Louis Garnier  
1<sup>er</sup> adjoint au maire



La concertation citoyenne illustrée ici par les ateliers – tables rondes concernant l'avenir de l'avenue de la République, le 4 juillet à la salle des fêtes.

## FINANCES

# Le rapport de la Chambre régionale des comptes

Le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) concernant Saint-Palais-sur-Mer pour la période 2015/2020, présenté lors du dernier Conseil Municipal et disponible sur le site internet de la commune, est un document important. La lecture de sa cinquantaine de pages (hors annexes) est un exercice accessible à chacun. Il nous a toutefois paru intéressant d'en présenter une brève synthèse.

- Ce rapport confirme tout d'abord que la commune est dans une situation confortable sur le plan financier au regard du niveau d'épargne qu'elle est parvenue à dégager et d'un endettement limité. Compte tenu du niveau élevé de sa capacité d'autofinancement, la **solvabilité de la commune est très satisfaisante**.

- La CRC émet une recommandation pour les années à venir pour permettre le maintien de cette situation, qui supposera de **maîtriser les dépenses courantes** dont la progression a été plus rapide que celle des recettes, pouvant nécessiter de rechercher de nouvelles ressources ou de recourir à l'emprunt.

- **L'essentiel des remarques de la CRC concerne certains points de l'organisation budgétaire et comptable de la commune.** Des anomalies ont été relevées sur la période objet du contrôle, que la nouvelle équipe municipale a commencé à corriger depuis 2021. Ces remarques concernent notamment la qualité de ses prévisions budgétaires en dépenses d'équipement: l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), adopté depuis l'an dernier permet de répondre à cette problématique. Par ailleurs, la commune a complété depuis cette année l'information financière et budgétaire en actualisant les documents mis en ligne sur son site internet et en renseignant les annexes aux budgets. Des écarts constatés entre l'inventaire et l'état de l'actif sont en cours de correction. Un défaut de provisionnement de risques et charges est corrigé depuis le budget 2022. La commune contrôle mieux depuis cette année ses régies d'avances et de recettes, en particulier la régie des activités nautiques. Elle a, de plus, dû mettre en conformité cette activité avec la réglementation applicable en matière d'assujettissement à la TVA. Elle a créé cette année un budget annexe pour assurer le suivi de ces activités et sécuriser les conditions dans lesquelles elle commercialise des prestations d'une école de surf.

- Le rapport souligne que la **construction du Spot**, dossier majeur de la précédente mandature, malgré un effort de prévision temporelle et financière de l'opération, a vu sa réalisation connaître un retard d'exécution et un renchérissement des coûts (+ 1,6 M€ TTC), imputable aux modifications apportées en cours de projet à la suite de changements de circonstances pour partie indépendantes de la volonté de la commune (construction de logements sociaux abandonnés par la Cara). Le rapport confirme que les procédures d'attribution et de passation du concours de maîtrise d'œuvre et du marché pour les travaux ont été globalement conformes aux dispositions applicables.

- Enfin, la Chambre régionale des comptes a levé les interrogations relatives à la participation, non décisive, d'un adjoint de la précédente mandature lié à une société attributaire d'un lot du marché de travaux



La Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine

### La Chambre régionale des comptes : qu'est-ce que c'est ?

Les lois de décentralisation ont confié aux collectivités et à leurs établissements publics la gestion des fonds publics importants. La mesure de la performance dans la gestion publique répond donc à un impératif démocratique, repris en préambule de la constitution française de 1958 : « La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration ».

**Les Chambres Régionales des Comptes (CRC), juridictions financières indépendantes compétentes, sont chargées de vérifier le bon usage de cet argent public et d'en informer les citoyens :**

respect de la loi et de la réglementation, mise en œuvre de bonnes pratiques de gestion... En fonction de leurs moyens de contrôle, les CRC établissent un programme annuel de contrôles. Leurs observations sont rendues publiques et doivent être débattues dans les assemblées délibérantes des organismes contrôlés. Elles informent les citoyens à travers ces observations et incitent les organismes contrôlés au changement en émettant des recommandations qu'elles portent à la connaissance des autorités concernées et du public. Elles veillent enfin à leur mise en œuvre par un suivi dont elles définissent elles-mêmes l'ampleur et le rythme. Depuis 2017, les exécutifs des collectivités territoriales doivent rendre compte des actions entreprises à la suite d'un contrôle de la Chambre un an après.

et celles liées à la cession d'une partie des cellules commerciales à une société détenue et gérée par des personnes proches d'un autre élu municipal. Elle confirme qu'il ne ressort pas d'agissements illégaux de ces élus. Afin d'éviter de telles interrogations à l'avenir, la **commune a adopté une procédure de prévention des conflits d'intérêts** lors du Conseil municipal d'avril 2022.

Guillaume Chérel  
Adjoint aux finances

La plage du Bureau, plage urbaine prisée des baigneurs et des vacanciers



**ENVIRONNEMENT**

# Qualité des eaux de baignade Retour sur les actions engagées

*Depuis 2020, la municipalité a multiplié les actions visant à garantir une bonne qualité des eaux de baignade (QEB) sur ses plages et notamment celle du Bureau. Au regard du classement de l'ARS (Agence régionale de santé), toutes les plages de la commune sont classées « excellentes », sauf la conche du Bureau qui bénéficie de la mention « bonne ». Le classement de l'ARS tient compte du résultat des analyses des quatre dernières années.*

## Retour sur la saison 2022 (jusqu'au 2 septembre)

	<b>Plage de la Grande Côte</b>
	<b>Plage du Platin</b>
	<b>Plage de la conche du Bureau</b>
	<b>Plage des Combots</b>

- 74 sur nos plages (la Grande Côte, le Platin, le Bureau ; Nauzan est gérée par Vaux-sur-Mer du point de vue de la surveillance) ;
- 23 dans des exutoires pluviaux (place de l'Océan et exutoire de Nauzan) ;
- 15 à la sortie du lac.

Cette saison, l'interdiction provisoire de baignade sur la plage du Bureau a été arrêtée à **4 reprises de manière préventive** en raison du dépassement des seuils de pluviométrie (5 mm/h ou 8 mm/24 h conformément aux profils de vulnérabilité). Autrement dit, la dégradation de la qualité de l'eau n'est pas avérée. Il s'agit d'une mesure préventive visant à assurer la sécurité sanitaire des baigneurs.

- 22 juin (alerte pluviométrique) ;
- 25 juin (alerte pluviométrique) ;
- 14 août (alerte pluviométrique). La plage est restée fermée le 15 août car les analyses effectuées le 14 août ne permettaient pas la réouverture de la baignade ;
- 25 août (alerte pluviométrique).

**Soit 5 jours de fermeture au total**, dont 4 fermetures effectuées de manière préventive. Toutes les analyses de l'ARS effectuées sur la plage du Bureau en 2022 ont été classées « bonnes » avec d'excellents chiffres. De même pour les autres plages (sauf à la Grande Côte le 5 juillet pour un léger dépassement de seuil).

## Un programme de surveillance 2022 complété dans le cadre des travaux effectués au lac

- Pour 2022, la surveillance programmée de nos plages prévoyait un autocontrôle une fois par semaine pour les plages du Bureau et de Nauzan, une fois toutes les deux semaines pour les autres plages.
- Des prélèvements ont été effectués dans le bras annexe du lac (au niveau de la vanne), mais aussi à la sortie de l'exutoire principal du lac. Les deux prélèvements nous permettront d'étudier l'action de filtration naturelle entre la vanne et l'exutoire principal.

L'enjeu est de disposer d'un lieu de baignade assurant la sécurité sanitaire des usagers. Pour ce faire, les contrôles effectués par l'ARS sont complétés par le programme d'auto-surveillance financé par la municipalité. Au moment où nous écrivons ces lignes, **112 prélèvements** ont été réalisés sur le territoire communal :

## Un audit 2022 traduisant l'efficacité de nos procédures et la justesse de nos actions

• Depuis 2013, Saint-Palais-sur-Mer s'est engagée dans la certification « Démarche qualité des eaux de baignade ». À ce titre, chaque année, la commune est auditée sur sa performance au regard des points suivants : la stratégie de surveillance et sa mise en œuvre, la gestion de crise, l'information du public, l'amélioration continue ou bien encore la gestion des documents.

• **L'audit 2022 a eu lieu le 4 juillet.** Cette année, il s'agit d'un audit de renouvellement (tous les 3 ans) qui porte sur la totalité du référentiel pour conserver ou non la certification. Toutes les remarques et observations faites au dernier audit ont été levées. Aucune non-conformité majeure ou mineure n'a été relevée.



## La poursuite des contrôles de conformité pour traquer les défauts de raccordement

• Des contrôles de conformité (traquer les raccordements non conformes) ont été faits par la compagnie d'environnement Royan Atlantique (CERA) sur le bassin-versant de Bernezac, dans la continuité de l'étude de la CERA sur ses réseaux d'eaux usées, et dans les rues autour de la conche du Bureau à la demande de la commune de Saint-Palais-sur-Mer.

Les indicateurs de suivi des contrôles de conformité sont les suivants au 4 août 2022 :

- **Avancée des contrôles : 82 %** (nombre de contrôles effectués / population cible)
- **Taux de non-conformité : 34 %** (nombre de non-conformités / nombre de contrôles effectués)
- **Efficacité des actions engagées : 19 %** (nombre de mises en conformité / nombre de non-conformités). Ce chiffre s'explique par le fait que des contrôles ont été effectués récemment dans des résidences. Les mises en conformité interviendront ultérieurement.
- Certaines propriétés restent inaccessibles de par l'absence de réponse des propriétaires aux courriers recommandés non réclamés.
- À la suite de la demande du maire de Saint-Palais-sur-Mer par courrier en date du 28 juillet 2021 adressé à la CERA, un **certificat de conformité** sera notamment exigé lors des ventes de biens (délibération votée à la CERA le 18 juillet 2022). La CERA a aussi voté un nouveau règlement GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines) permettant de contraindre plus efficacement les propriétaires d'installations non conformes. De plus, une demande de conseil auprès d'un avocat a été formulée par la mairie de Saint-Palais-sur-Mer dans le but d'étudier, dans le cadre des pouvoirs de police du maire,

les possibilités juridiques de contraindre les propriétaires à s'ouvrir aux contrôles de leur raccordement et à se mettre en conformité.

## La révision en cours du profil de vulnérabilité de la plage du Bureau

• Le profil de vulnérabilité d'une plage est un **document réglementaire permettant de dresser la liste de tous les paramètres et sources potentielles de pollution.** Cette étude est en cours pour la plage du Bureau. Afin de mutualiser les coûts, Saint-Palais-sur-Mer, Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Meschers et Vaux-sur-Mer ont réalisé une commande groupée auprès de l'UNIMA (Union des marais de Charente-Maritime).

• Une restitution partielle a eu lieu en février 2022 pour poser le diagnostic initial, et la restitution définitive aura lieu après la saison 2022.

## Un ensemble d'études et travaux en cours ou envisagés

• **Le prolongement de l'exutoire de la plage du Bureau** (sur environ 200 m). Il est techniquement possible. La DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) a renvoyé vers la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) l'autorisation de faisabilité. En date du 22 juillet 2022, la DREAL a rendu un avis négatif arguant « qu'une telle intervention porterait en effet une atteinte irréversible à l'intégrité de l'estran rocheux ». Néanmoins, la DREAL autorise la réparation de certains tronçons de l'exutoire endommagés. Ces travaux seront envisagés dès que possible. La réflexion est la même pour l'exutoire de la plage de Nauzan.



Réflexion en cours concernant l'exutoire d'eaux pluviales, plage du Bureau

● **Aménagement du lac de Saint-Palais-sur-Mer.** Pour rappel, le lac reçoit sept exutoires d'eaux pluviales en plus de ses diverses sources. Il est donc intéressant que le lac fasse office de « tampon » (bassin de rétention) pour que les eaux de ruissellement éventuellement chargées en bactéries ne se rejettent pas immédiatement dans la conche du Bureau. À cet effet, un mini-barrage (exutoire principal) et une vanne (bras annexe) ont été disposés pour retenir l'eau en cas de fortes pluies (élévation possible de 30 cm du niveau du lac). De plus, le circuit d'eau du bras annexe doit favoriser la filtration naturelle, notamment grâce à la présence d'une roselière tout le long. Le système est désormais pleinement opérationnel.

● **Le curage du lac.** Le bureau d'études EAU MEGA a rendu son rapport sur l'analyse des boues et de la bathymétrie. Les boues sont utilisables (épandage ou autre). Le volume à évacuer atteindrait 11 400 m<sup>3</sup>. Face à ces résultats encourageants, un devis a été signé pour établir le plan d'épandage et le cahier des charges du curage auprès de l'UNIMA. Selon le montant de ce devis, le curage sera effectué ou non.

● **Restauration du canal de Bernezac.** L'objectif est de faciliter l'écoulement du canal vers la mer et par conséquent d'éviter la stagnation des eaux propice au développement des bactéries. La jussie (plante invasive) a été arrachée. Un travail sur les berges sera effectué. Le curage du canal n'est pas nécessaire. Des prélèvements avaient été prévus cet été en sortie de la station de lagunage afin d'apprécier la qualité de la filtration naturelle mais, du fait de la sécheresse, ils n'ont pu être réalisés.

● **Actions de végétalisation et de désimperméabilisation.** Les eaux de ruissellement constituent le principal risque de dégradation de la qualité des eaux de baignade pour la conche du Bureau. En effet, lorsqu'il pleut, ces dernières se chargent en bactéries et en polluants divers et terminent leur parcours dans l'exutoire de la plage du Bureau. Réduire le volume d'eau circulant dans les tuyaux est donc une impérieuse nécessité. Afin de favoriser l'infiltration naturelle des eaux de ruissellement, des actions de désimperméabilisation et de végétalisation sont prévues au budget 2022 (320 000 euros). Les travaux peuvent consister en la réalisation de bassins d'infiltration, de noues, de réaménagement d'espaces verts, de la création de chaussées réservoir et de l'utilisation de matériaux perméables.

## Une volonté de communication plurielle

● **Une communication vers le grand public :** avec des articles dans le journal municipal *Reflét*, la réalisation d'une vidéo « motion design » permettant de mieux comprendre les enjeux de la QEB à Saint-Palais-sur-Mer (2021), une vidéo de l'élu en charge de cette délégation (2021), le programme de pose de macarons avec le message « la mer commence ici » auprès de certains avaloirs du centre-ville et l'apposition de pochoirs disposant du même message pour les autres hameaux du territoire communal.

● **Une communication avec la CARA améliorée.**

La CARA est un partenaire naturel pour la QEB en tant que gestionnaire des réseaux d'assainissement. Notre objectif a donc été de fluidifier la transmission d'informations entre la municipalité et la CARA. Concrètement, deux actions ont été mises en place :



- depuis juin 2022, mise en œuvre d'une fiche de procédure pour décrire quotidiennement l'état de situation des postes de relèvement (cartographie avec code couleurs) et possibilité d'extraction des informations par notre service technique ;
- depuis la saison 2021, transmission hebdomadaire des résultats des prélèvements au rejet du Puits de l'Auture. Du 15 juin au 25 août 2022, à l'exception de 4 prélèvements (24 & 30 juin et 1 & 31 juillet), tous les résultats d'analyse bactériologique des rejets de la station d'épuration au Puits de l'Auture se sont avérés conformes. L'intérêt de ces analyses journalières est qu'elles permettent de confirmer la qualité des rejets de façon quotidienne. Il en ressort que la dégradation potentielle de la qualité des eaux de baignade de la plage du Bureau trouve son origine dans le ruissellement des eaux pluviales et non pas dans les rejets de la station d'épuration.

● **Une communication entre élus plus réactive :** deux commissions QEB par an afin de partager avec les élus saint-palaisiens l'ensemble des informations sur le sujet, création d'un groupe WhatsApp entre les élus des communes littorales du secteur royannais, réunions intercommunales, etc.



Le lac, filtre naturel des eaux pluviales

Stéphane Magrenon  
Conseiller municipal délégué chargé  
du patrimoine et du littoral

## ENVIRONNEMENT

# Qu'est-ce que le lagunage ?

*La municipalité a mis en place le lagunage, une technique naturelle d'épuration des eaux par les plantes, au canal de Bernezac*

Le principe est de recréer des milieux ou des bassins « tampons » dans lesquels les eaux usées ou polluées transitent, avant d'être rejetées dans le milieu naturel. En effet, l'eau de pluie qui tombe en milieu urbain est polluée par les déchets qu'elle rencontre sur son passage. Par gravité elle s'infiltre dans le sol et rejoint un cours d'eau. Elle finit ensuite en mer sans avoir été dépolluée.



Le canal de Bernezac



## Comment ça marche ?

Ici, l'eau de pluie polluée par le milieu urbain **1** arrive dans le bassin, filtrée grossièrement par une grille. Elle transite quelque temps dans le bassin **2** avant de s'infiltrer vers les zones marécageuses **3**. Ensuite elle rejoint les eaux du canal de Bernezac **4**, puis se jette dans l'océan. Ce cheminement

long permet donc à l'eau de se dépolluer par les bactéries naturelles présentes dans l'eau du bassin puis par les plantes telles que les roseaux. De plus, cette végétation abrite une faune diversifiée : oiseaux, insectes, poissons, reptiles, amphibiens... Ouvrez l'œil, vous risquez de les apercevoir !

## ENVIRONNEMENT

# Le papillon du palmier

Depuis le milieu des années 1990, le papillon du palmier et sa larve palmivore conquièrent petit à petit du terrain et ravagent tous les palmiers d'ornement sur leur passage. De nouveau cette année, plusieurs cas ont été détectés à Saint-Palais-sur-Mer.

Marron quand il est immobile, joliment coloré quand il déploie ses quatre ailes, le papillon *Paysandisia archon* est né en Amérique du Sud. Pour pondre, les femelles choisissent un palmier et déposent leurs œufs à l'aisselle des feuilles. Une fois écloses, les larves gagnent le cœur de l'arbre et y trouvent une nourriture abondante. Le palmier n'apprécie guère et peut mourir si les larves sont nombreuses.

**Dégâts apparents :** les palmes sont perforées, cassées, desséchées, les nouvelles pousses sont déformées. Parfois les palmes sont attaquées de manière asymétrique ; on observe alors des palmiers dont la moitié des palmes semblent grillées, alors que l'autre moitié se porte bien en apparence.

**Période des dégâts :** mi-mai à septembre avec un pic en juillet.



### Que faire si je possède un palmier ?

Le **traitement préventif** consiste dans un premier temps en une **surveillance accrue** des palmiers pour détecter au plus vite la présence de trous, de sciure ou de cocon sur le stipe ou à la base des couronnes. Si les palmiers voisins sont infectés, la **pose de pièges ou de glu** pourra sauver votre arbre.

Des pulvérisations d'insecticide biologique à partir de *Beauveria bassiana*, un champignon qui s'attaque au système interne des larves, seront bénéfiques. En cas d'attaque avérée, il est possible de les coupler avec des pulvérisations de nématodes (*Steinernema carpocapsae*), des vers microscopiques qui s'attaquent eux aussi directement aux larves mais qui ne survivront pas à leurs hôtes : il sera donc nécessaire de pulvériser souvent.



• Renseignements auprès de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) : 05 49 62 09 64.

## Soirée « lumières de l'estuaire »



Cette année encore, la municipalité participe au « Jour de la Nuit », opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Ainsi, **vendredi 14 octobre 2022**, le Parc de l'Estuaire organise en partenariat avec la Ville de Saint-Palais-sur-Mer la soirée « Lumières de l'estuaire » : conférence en plein air présentée par Jacques Peret, historien et spécialiste du phare de Cordouan, et observations du ciel nocturne avec le club d'astronomie du Pays royanais.

Rendez-vous à 19 h 30 sur l'esplanade de la plage du Platin, parking « Place du belvédère » à Saint-Palais-sur-Mer. Durée : 2 h.

Sans réservation. Soirée reportée au samedi 15 octobre en cas de pluie.



• Renseignements :  
• 05 46 23 77 77 -  
• [www.leparcdelestuaire.com](http://www.leparcdelestuaire.com)

**URBANISME**

# Restitution de la démarche Aménagement Durable des Stations (A.D.S.)

Le 23 juin 2022, les architectes urbanistes et paysagistes en charge de la démarche «ADS» sont venus présenter, lors d'une réunion publique, les résultats de leur étude conduite entre octobre 2020 et mars 2022.



© Stéphane Durand, Suet-Ouest

C'est un référentiel d'innovation qui cible les grands enjeux de mutation du littoral de Nouvelle-Aquitaine:

- ▶ La mobilité,
- ▶ Les espaces rétro-littoraux,
- ▶ L'urbanisme,
- ▶ Les équipements touristiques,
- ▶ Les impacts du changement climatique...

Cette démarche s'adapte à chacun des territoires étudiés, mais elle dispose d'un cadre commun qui permet une cohérence de l'action au niveau régional et une méthodologie commune. Cela facilite la mise en place de partenariats avec les autres niveaux de collectivités : la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique, le Département de Charente-Maritime, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Banque des territoires et l'État participent à cette étude.

## Les enjeux de la démarche sur Saint-Palais

- **Un objectif : accompagner la commune dans le renforcement et l'amélioration du lien entre la Grande Côte et le centre-ville.**
- **La reprise de l'axe piéton et cyclable entre le centre-ville et la Grande Côte :** cet itinéraire est aujourd'hui dangereux pour les piétons et les cyclistes. La commune se doit d'agir pour la protection de tous ces usagers.
- **L'aménagement de l'esplanade de la Grande Côte et du Concié :** ces lieux touristiques sont aujourd'hui vieillissants et se doivent de redevenir les fleurons de la commune. Un aménagement nouveau est à définir en prenant en compte la valorisation paysagère et le lien avec le phare de Cordouan.
- **L'animation du centre-ville :** Saint-Palais-sur-Mer n'est pas qu'une station balnéaire estivale. C'est une commune qui vit à l'année. Le but de cette démarche est aussi de favoriser et de diversifier l'offre touristique et commerciale hors saison.

Camille Taque, paysagiste chez Phytolab, et Alizée Moreux, architecte-urbaniste du cabinet d'études Interland, étaient accompagnées de Claude Baudin, et de plusieurs conseillers, afin de présenter au public l'état d'avancement du projet et ses premiers résultats.

En voici les principaux éléments :

## La démarche à Saint-Palais-sur-Mer

### Qu'est-ce que la démarche ADS

1. Une étude sur le positionnement touristique et le réaménagement des territoires littoraux.
2. Une démarche pour définir une vision à long terme, tout en proposant des actions rapides pour enclencher la transition des territoires.
3. L'objectif est d'adapter et de redynamiser le territoire dans son ensemble, tout en assurant une cohérence de l'offre touristique et en renforçant les liens entre les équipements et les services existants, afin d'offrir une expérience complète sur ce territoire pour les habitants, les touristes et les excursionnistes.



## Retours de la concertation publique

### Synthèse des réponses au questionnaire

#### - Un échantillon représentatif de la population

Sur **196** personnes interrogées, environ **49 %** sont des résidents à l'année, 43 % sont des résidents secondaires, 6 % des résidents de l'agglomération et 2 % sont des touristes.

#### - Fréquentation des principaux lieux de la commune

- Une fréquentation équitable des plages du Bureau, Platin et Grande Côte,
- Deux lieux jugés incontournables : le sentier des Douaniers (82%) et le marché (74%).

#### - Focus sur la mobilité

Type de mobilité	Difficultés rencontrées	Enjeux
<b>Pistes cyclables</b>	Dangereuses, mal identifiées, peu présentes.	Sécuriser les voies, les rendre plus visibles, compléter le réseau.
<b>Circulation voiture</b>	Flux trop important en période estivale, problème de stationnement	Gérer l'afflux et le stationnement.
<b>Transports en commun</b>	Peu de liaisons entre quartiers de la ville et avec Royan.	Améliorer le transport en commun à l'échelle de la CARA.

#### - Les atouts de Saint-Palais-sur-Mer

La diversité des **paysages**, ses **plages**, une **station familiale à taille humaine**, la qualité patrimoniale (architecture), son **centre-ville** et la **Vélocyssée**.

#### - Les difficultés

L'état des routes, le manque de **pistes cyclables**, le manque de **transports en commun**, le manque de **commerces en hiver**, le **stationnement**, le **ramassage des ordures**.

#### - Les enjeux

- Conserver les espaces sauvages et ne pas bétonner
- Améliorer les mobilités
- Stationnement
- Assainir l'eau et la qualité des plages
- Conserver l'échelle familiale et l'identité familiale
- Redynamiser la vie hivernale

## Quelques éléments de diagnostic et d'enjeux

- Une commune avec un patrimoine reconnu et des bâtiments remarquables ;
- Le vieillissement de la population ;
- Une pression foncière qui freine l'installation des jeunes ménages ;

- La saturation du réseau routier aux heures de pointe (flux de transit très important : on ne s'arrête pas forcément, on se contente de passer) ;
- Une offre touristique centrée sur les plages ;
- Des paysages d'exception ;
- Un réseau cyclable incomplet.

La commune a atteint ses limites urbanistiques latérales, elle ne peut plus s'étendre d'est en ouest, il faut repenser l'extension et faire du lien entre le centre-ville et la Grande Côte. De plus, 50 % des campings sont concentrés sur la Grande Côte. Il faut donc les intégrer au paysage, tout comme les commerces et les restaurants. Ils sont la vitrine du territoire et doivent créer du lien avec le paysage.

Les dysfonctionnements structurels :

- Sur le secteur de la Grande Côte : problème de voirie, stationnement sauvage, traversée dangereuse, trop d'artificialisation.
- Au centre-ville : peu animé hors saison estivale, conflit d'usage sur l'espace public.

## Les chantiers pour Saint-Palais-sur-Mer, demain

### Chantier 1 - Un positionnement « nature et patrimoine de demain » à affirmer

#### Les actions à engager :

- Une destination de villégiature familiale, apaisée et respectueuse de son environnement
- Une stratégie événementielle et culturelle pour animer la ville balnéaire
- Un accompagnement à la montée en qualité de la ville balnéaire

### Chantier 2 - Un référentiel de l'aménagement résilient pour Saint-Palais

#### Les actions à engager :

- Un schéma des mobilités pour limiter la place de la voiture et développer les modes doux
- L'eau et le paysage pour renforcer la résilience de la ville
- Un développement urbain de qualité pour créer le patrimoine de demain
- Un plan guide de la pointe de la Grande Côte au centre-ville

### Chantier 3 - Des aménagements de la pointe de la Grande Côte au centre-ville

#### Les actions à engager :

- L'avenue de la Grande Côte, une promenade qui s'ouvre sur la mer
- L'esplanade du Concié : un « théâtre naturel » suspendu sur l'océan
- La pointe de la Grande-Côte, une entrée de ville qui donne à voir les paysages
- Un plan plage sur les Combots, des Mathes à Saint-Palais-sur-Mer

Lors de cette réunion, seul le **chantier 3** a été détaillé car il s'agit de la priorité de la commune.

## Les intentions de chantier ont été divisées en 4 secteurs :

### 1. L'avenue de la Grande Côte : une promenade qui s'ouvre sur la mer

Le but est d'ouvrir cette avenue sur l'océan et le paysage. Deux axes sont travaillés : d'un côté, transformer les espaces par la désimperméabilisation et la végétalisation des sols; de l'autre, libérer la rive sud du stationnement. Cela permettrait la mise en place d'une circulation piétonne plus large et d'une piste cyclable à double sens pour limiter les conflits d'usage. La rive nord de l'avenue serait aussi retravaillée avec l'organisation d'un stationnement en épi sur une majorité de l'avenue. Ce réaménagement des places de stationnement en rive nord



## Le mot de l'élu

« Nous allons désormais recruter un maître d'œuvre pour nous concentrer sur la phase opérationnelle découpée en trois étapes et étalées sur plusieurs années. La première débutera par le parking de la plage de la Grande Côte que nous allons désimperméabiliser tout en gardant les places de stationnement », explique Jean-Louis Garnier, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, qui souhaite planter davantage d'arbres et de haies paysagères. Les aménagements destinés aux piétons, cyclistes et véhicules seront aussi repensés et améliorés. « Nous souhaitons réellement développer la concertation autour de ces aménagements littoraux qui forment l'un des projets phares de notre mandature », insiste Jean-Louis Garnier.



(côté maisons) permettrait de récupérer le stationnement supprimé en rive sud.

### 2. L'esplanade du Concié : un théâtre naturel suspendu sur l'océan

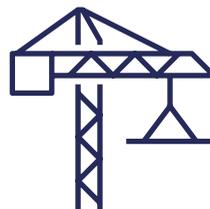
L'objectif est d'aménager le lieu pour mieux accueillir les événements. L'idée serait d'aménager un amphithéâtre naturel en réorganisant l'esplanade et d'agrandir l'espace de pique-nique. Le but serait de soigner le lieu avec l'avenue et d'apporter des assises avec des matériaux démontables.

### 3. La pointe de la Grande Côte : une entrée de ville qui donne à voir les paysages

L'objectif, ici, est de replacer la pointe de la Grande Côte dans le grand paysage. L'idée serait de mieux intégrer les commerces dans le lieu concernant l'esthétique des bâtiments pour qu'ils soient en cohérence avec le paysage. L'objectif est de réorganiser la promenade piétonne et de relocaliser si possible le stationnement pour redynamiser le site.

### 4. Un plan plage sur les Combots à Saint-Palais-sur-Mer

L'objectif est de trouver une alternative pour la Vélodyssée qui est menacée par les vagues (érosion). L'aménagement sera réalisé par phases, avec une réflexion sur la mobilité.



## VIE MUNICIPALE



### GÉRARD LAVIGNE, NOUVEL ADJOINT À LA SÉCURITÉ ET À LA VIE DES QUARTIERS

À la suite de la démission de Daniel Derrien le 25 juin dernier, c'est Gérard Lavigne, conseiller municipal issu de la majorité, qui a été désigné, lors du conseil municipal du 28 juillet, adjoint à la sécurité et à la vie des quartiers. Il est désormais 8<sup>e</sup> adjoint au maire.



### CHANTAL DESCHAMPS PERGAY INTÈGRE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Chantal Deschamps Pergay, élue en 2020 en 26<sup>e</sup> position sur la liste Saint-Palais Passionnément, a fait son entrée au conseil municipal en remplacement de Daniel Derrien.

# Principales décisions du conseil municipal

## Séance du 28 juillet 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré \*

### Installation d'un conseiller municipal

- Il est procédé à l'installation en tant que conseillère municipale de M<sup>me</sup> Chantal Deschamps Pergay,
- candidate en 26<sup>e</sup> position de la liste « Saint-Palais Passionnément », en remplacement de M. Daniel Derrien.

### Élection d'un adjoint au maire à la suite d'une vacance de poste

- \* Décide à l'unanimité de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint à bulletin secret à la majorité absolue.
- À l'issue du vote, Gérard LAVIGNE a été proclamé 8<sup>e</sup> adjoint.

### Gestion des courts de tennis / convention d'occupation temporaire du domaine public

- \* Décide à l'unanimité de valider le recours à une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la gestion et l'exploitation des courts de tennis suivant les modalités décrites dans la convention.

### Vie associative / validation de la charte

- \* Décide à l'unanimité d'approuver la charte de la vie associative.

### Gestion et protection des données personnelles (RGPD) / présentation

- \* Décide à l'unanimité d'approuver la politique de gestion et de protection des données personnelles évoquée (voir détails sur [www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr)) et applicable à la commune de Saint-Palais-sur-Mer.

### Construction pôle santé / demande fonds de concours à la CARA

- Le coût total de cette opération s'élève à 1 354 547 €.
- \* Décide à l'unanimité de solliciter l'octroi du fonds de concours de la communauté d'agglomération Royan atlantique pour la réalisation de la construction du pôle de santé à hauteur de 150 000 € HT.



• **Construction résidence intergénérationnelle et logements en accession sociale / avenue de la Ganipote / consultation bailleurs sociaux / présentation cahier des charges**

- \* Décide à l'unanimité d'approuver les termes du cahier des charges qui définit le programme de l'opération.

• **Restructuration arrière centre-ville, marché, lac / étude de pré-programmation / présentation cahier des charges**

- \* Décide à la majorité d'approuver les termes du cahier des charges qui fixe les objectifs poursuivis par la commune de Saint-Palais-sur-Mer, mais également les conditions d'organisation de la consultation.

• **Chambre régionale des comptes / rapport définitif**

- Ce rapport doit être communiqué au conseil municipal puis doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de la commune.
- Par ailleurs, dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité doit présenter au conseil municipal dans un rapport les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des comptes.
- Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport de la Chambre régionale des comptes.

• **Service des affaires générales / accroissement d'activité / création d'un emploi non permanent**

- \* Décide à l'unanimité des voix exprimées de créer un emploi non permanent à temps non complet 3/35<sup>e</sup> pour renforcer temporairement le service des affaires générales (animation de l'atelier mémoire) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 (maximum 12 mois sur 18 mois consécutifs).

## Séance du 22 septembre 2022

• **Nomenclature budgétaire et comptable M57 / adoption**

- Approuve à l'unanimité l'application de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 pour le budget principal de la commune de Saint-Palais-sur-Mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

• **CARA / révision libre des attributions de compensation / rapport de la CLECT / approbation**

- Approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT, réunie le 7 juillet 2022, concernant la modification libre des attributions de compensation des communes de l'Eguille-sur-Seudre, La Tremblade et Saint-Palais-sur-Mer.

• **4L trophy / soutien financier**

- Décide à l'unanimité d'apporter un soutien financier, à hauteur de 200 €, à l'association qu'ils ont créée pour l'occasion, « la 4L pour l'envol ».

• **Commission « DSP » / extension des missions**

- Approuve à l'unanimité l'extension des missions de la commission de délégation de service public à celles de la commission de contrôle financier.

• **Pôle santé / modification conditions de desserte de la rue Gemmy Barrot / approbation**

- Approuve à l'unanimité la modification des conditions de desserte de la rue Gemmy Barrot pour la réalisation d'un pôle médical comprenant des démolitions partielles, sis 4 rue de l'Eglise à Saint-Palais-sur-Mer, sur les parcelles cadastrées section AB n° 1p, n° 2, n° 3 et n° 641.

• **Devenir de la maison des associations / consultation assistance à maîtrise d'ouvrage / présentation cahier des charges**

- Approuve à la majorité les termes du cahier des charges qui fixe les objectifs poursuivis par la commune mais également les conditions d'organisation de la consultation.

• **Rue des Ecoles / effacement réseaux aériens / convention SDEER et demande subvention au département**

- Décide à l'unanimité :
  - d'approuver les termes de la présente convention, le coût des travaux estimés à 67 335,24 € TTC, ainsi que le plan de financement ;
  - de solliciter une subvention auprès du département de Charente-Maritime dans le cadre du fonds de revitalisation.

• **Actualisation longueur de la voirie communale**

- Approuve à l'unanimité la longueur de voirie communale à 70 900 mètres linéaires.

• **CARA / commission « gens du voyage » / désignation d'un suppléant**

- Désigne à l'unanimité Monsieur Gérard Lavigne en vue de siéger à cette commission en tant que suppléant.

• **CARA / service public de prévention et de gestion des déchets / rapport annuel 2021**

- Le conseil municipal a pris acte du présent rapport.

# ZOOM SUR...

## Le centre communal d'action sociale



Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Palais-sur-Mer est une structure de proximité qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Présidé par le maire de la commune, Claude BAUDIN, le CCAS est dirigé par un conseil d'administration composé de six membres élus et de cinq membres nommés d'associations ou de personnalités représentant les personnes âgées, les personnes handicapées ou œuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Le président est accompagné dans sa mission par la vice-présidente, Christine DEFAUT, également conseillère déléguée aux affaires sociales et aux aînés.

Le CCAS est rattaché au service des affaires sociales de la mairie, géré par la cheffe de service, Julie BACHELIER.

### L'équipe du CCAS est composée :

- D'une responsable : Anne-Sophie LE DOARE, chargée du suivi social et de la coordination des actions sociales. Tél : 05 46 23 56 53.
- D'une adjointe administrative : Laëtitia MARNEIX, référente inclusion numérique, transport des bénéficiaires du transport social, logisticienne des actions du CCAS. Tél : 05 46 23 56 77.



### Horaires d'ouverture

#### Du lundi au jeudi :

9h - 12h30 et  
13h30 - 17h

#### Le vendredi :

9h - 12h30 et  
13h30 - 16h30

## La mission générale

Le CCAS propose un ensemble de services pour faire face aux situations de précarité ou de difficultés sociales touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de précarité et les personnes en situation de handicap. Le service apporte conseil et soutien pour obtenir diverses prestations d'aides sociales légales (APA) ou facultatives. Il aide à constituer des dossiers administratifs et oriente dans les différentes démarches. « Nous faisons du lien avec chacune des missions. Cette interaction nous permet :

- d'adapter et de faire évoluer nos interventions, nos actions et nos animations si nécessaire.
- d'avoir un repérage assez large des personnes pouvant contacter ou rencontrer le CCAS. »

# Les principales actions proposées

Votre référente : Laëtitia Marneix au 05 46 23 56 77

## LE TRANSPORT SOCIAL MOBILITÉ

Un service de transports proposé tous les mardis après-midi et jeudis après-midi aux seniors autonomes\*.

**L'objectif :** rompre l'isolement par le lien social et permettre aux personnes aux revenus modestes de pouvoir faire quelques courses, aller vers des partenaires médicaux ou autres.

**Le public :** le dispositif est mis en place à l'attention des personnes âgées habitant à Saint-Palais-sur-Mer à l'année, ayant peu de ressources et non imposables, isolées et autonomes physiquement et psychologiquement.

**Les modalités :** le transport social fonctionne les mardis et jeudis après-midi de 14h à 17h30. Les personnes doivent se signaler auprès du CCAS pour demander cette prestation.

\* sous réserve d'éligibilité. Pour connaître les modalités de fonctionnement et d'éligibilité, contacter le C.C.A.S.



Depuis septembre 2022, la municipalité a doté le CCAS d'un nouveau véhicule permettant une meilleure qualité de transport.

## LA GYM DOUCE ACTIONS SPORTIVES OU CULTURELLES

Un cours de gymnastique hebdomadaire, tout en douceur.

**L'objectif :** préserver les fonctionnalités des muscles et des articulations et être capable de se mouvoir aisément ; créer des liens sociaux.

**Le public :** à l'attention des plus de 60 ans, ou des personnes en situation de handicap pouvant pratiquer l'activité en toute autonomie.

**Les modalités :** groupe de 15 personnes maximum, une séance par semaine. Une participation mensuelle de 15 € est demandée aux participants inscrits et résidant sur la commune.

**Quand ?** Les lundis de 9h10 à 10h10 (sauf vacances scolaires), dojo.

## L'ATELIER MÉMOIRE ACTIONS SPORTIVES OU CULTURELLES

Un atelier ludique, récréatif et culturel proposé chaque semaine pour entretenir sa mémoire.

**L'objectif :** stimulation intellectuelle non thérapeutique. Cette rencontre a pour but le maintien, l'entraînement progressif et plaisant de la mémoire.

**L'aide :** atelier organisé une fois par semaine par le CCAS et animé par un intervenant extérieur (intervention ponctuelle d'un agent du CCAS pour l'animation).

**Le public :** à l'attention des personnes de plus de 50 ans ou présentant un handicap.

**Les modalités :** participation annuelle, décidée en conseil d'administration : 35 € / an pour les Saint-Palaisiens ; 40 € / an pour les habitants des autres communes.

**Effectif :** 14 personnes maximum par groupe.

**Quand ?** Les lundis (sauf vacances d'été et de Noël) de 14h30 à 15h30 ou de 15h45 à 16h45, salle Vasco de Gama.

## LA VEILLE CANICULE Une prise de contact réactive en cas de fortes chaleurs.

**L'objectif :** veiller sur les personnes vulnérables et fragiles lors du déclenchement du plan canicule.

**Le public :** les personnes âgées et les personnes handicapées inscrites sur le registre nominatif des personnes vulnérables.

**Les modalités :** inscription facultative, volontaire, individuelle et indispensable pour la garantie d'un appel téléphonique ou d'une visite de courtoisie faite par nos services. En cas de déclenchement de ce plan par la préfecture de Charente-Maritime en prévision d'une vague de canicule, les services du CCAS prendront contact avec les personnes préalablement inscrites pour leur communiquer les conseils adaptés et leur proposer l'assistance dont elles pourraient avoir besoin durant cette période.

### Mais aussi :

L'aide au permis de conduire, au BAFA, à l'équipement sportif ou culturel, le colis de Noël, la distribution de chocolats, le repas des aînés, « Aidant connect » et les conseillers numériques France service.

## « MA COMMUNE, MA SANTÉ » AIDES À TOUS LES ADMINISTRÉS

Un accompagnement personnalisé pour la recherche d'une nouvelle mutuelle complémentaire santé.

**L'objectif :** favoriser l'accès aux droits de santé et à une complémentaire santé à tout administré en demande.

**L'aide :** bénéficier de conseils et avoir accès à une complémentaire santé proposée par un assureur ou une mutuelle. La personne reste libre de sa souscription ou non au contrat du partenaire.

**Les modalités :** une permanence une fois par mois, de 13h30 à 16h30, dans le bureau du CCAS, et sur rendez-vous pour les rencontres au domicile.

# Autres actions sociales associées à la ville

## • LE DISPOSITIF DE « L'HEURE CIVIQUE »



Chacun d'entre nous peut le faire !  
Le rythme de vie de tous ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. « L'heure civique » permet aux citoyens de trouver facilement, près de chez eux et sans contrainte, des occasions de rendre service et de choisir les gestes de solidarité qui leur conviennent. L'essentiel est de renforcer le lien, notre bien le plus précieux...

## • LE DISPOSITIF « VILLES AMIES DES ÂÎNÉS »



Un plan d'actions participatif pour concevoir ensemble une ville adaptée aux aînés. La démarche « Villes amies des aînés » créée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pour objectif d'adapter notre société au vieillissement de la population. Elle encourage ainsi les collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés à ce vieillissement dans les politiques publiques et avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. C'est dans cette dynamique que la ville de Saint-Palais-sur-Mer a adhéré au réseau des Villes Amies des Aînés (RFVAA) et à sa charte, lors du conseil municipal du 25 mars 2021.

### Notre commune s'engage donc à :

- Élaborer un diagnostic territorial autour des 8 thématiques de la charte
- Définir un plan d'actions, le mettre en œuvre et l'évaluer
- Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet
- Participer à la vie du réseau francophone en échangeant sur les pratiques
- Participer aussi aux événements type colloque, journée de formation, concours « Villes Amies des Aînés » par exemple.

### Inscriptions pour la distribution de chocolats en fin d'année

Les Saint-Palaisiens âgés de 80 ans et plus peuvent bénéficier de cette action.

Pour cela, merci de vous inscrire auprès du CCAS par téléphone ou mail (nom, prénom, adresse et âge).

## INTERVIEW



### Christine DEFAUT

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et aux aînés

### Christine, comment définiriez-vous l'action du CCAS ?

Notre volonté première est de faire de notre CCAS un service de **proximité** et de **relations sociales**, nourri d'un véritable travail de **partenariat** avec les différents organismes sociaux et institutions publiques de notre territoire.

### Depuis votre arrivée en 2020, quelles sont les actions qui vous tiennent le plus à cœur ?

Réaliser un véritable diagnostic social sur notre commune, en le réinterrogeant chaque année, afin d'adapter notre soutien au plus près du besoin des plus démunis de nos administrés. C'est ainsi que les questions du **logement et de la lutte contre l'isolement** ont pris une place majeure au sein de nos actions sociales.

### Quelles sont les spécificités saint-palaisiennes ?

Nous avons la chance à Saint-Palais-sur-Mer d'habiter une jolie commune balnéaire très attractive qui, malgré l'augmentation importante de sa population estivale, garde tout au long de l'année un cœur accueillant et concerné par autrui. Cela nous aide dans la découverte de nouvelles situations préoccupantes très souvent liées au vieillissement et à la perte d'autonomie des personnes. Cependant, bien que minoritaire, la problématique du logement pour certains de nos jeunes Saint-Palaisiens débutant dans la vie émerge de plus en plus.

### Quels sont les prochains projets ?

Toujours dans une volonté d'écoute, de compréhension et de transversalité : répondre aux besoins exprimés. Ainsi, tout comme nos différents services travaillent ensemble lorsque la situation le demande, nous avançons de concert entre élus afin d'orienter nos actions en fonction des attentes.

### Trois exemples :

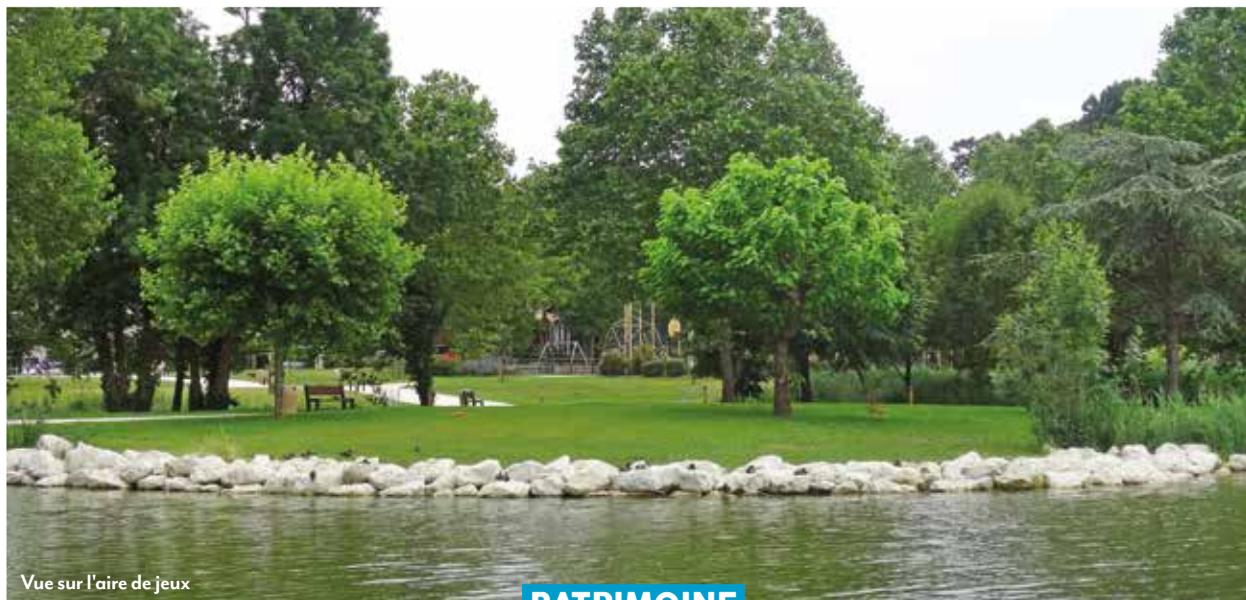
- Arrivée de nouvelles familles = création de déclinaisons tarifaires et d'aides à l'équipement pour les activités de loisirs, sportives ou culturelles. **Réalisé**
- Vieillesse de notre population = adaptation de notre véhicule social à la diminution physique du grand âge, mise en place de « L'Heure Civique ». **En cours**
- Saint-Palaisiens jeunes actifs et seniors en recherche de logement correspondant à leurs moyens = création d'une future résidence intergénérationnelle à vocation sociale. **À venir**

## En chiffres...

  
**284**  
situations sociales

  
**439**  
personnes concernées

  
**151**  
personnes bénéficiaires du transport social



Vue sur l'aire de jeux

## PATRIMOINE

# Histoire du lac de Saint-Palais-sur-Mer : si près, si loin...



Par Stéphane Magrenon,  
conseiller délégué au littoral et au patrimoine

*Si près, si loin. L'espace de notre lac au plus près du centre-ville, au plus près de nos lieux les plus balnéaires, au plus près d'une folle agitation estivale sait nous apporter, si l'on s'y adonne, des moments de calme et de quiétude loin de tout. En effet, depuis 1987, le lac de Saint-Palais-sur-Mer trace l'esquisse de sa majestueuse figure pour l'offrir aux amoureux de la nature. Cet article, en plusieurs parties, tentera d'en dresser l'histoire.*

## Épisode 3/3 : le parc de loisirs, d'hier à aujourd'hui (depuis 1985)

### Le temps des travaux et de l'aménagement (1985-1987)

En 1986, dans le journal municipal, le maire Raymond Vignes annonce la couleur aux Saint-Palaisiens : « 16 hectares de pelouse, d'arbres, d'arbustes et d'eau vont remplacer un marais immonde et impénétrable où quelques éminents spécialistes avaient cru reconnaître une plante tellement rare [...] que l'aménagement du parc devait être interprété comme la destruction d'un site exceptionnel à sauvegarder à tout prix pour enrichir le patrimoine national. » Harassé par plus de cinq années d'études, de tractations et d'oppositions, le maire croit plus que jamais en son projet d'un « espace inaliénable de verdure ouvert à toute la population locale actuelle et aux générations futures ». Au grand soulagement de Raymond Vignes, les travaux de

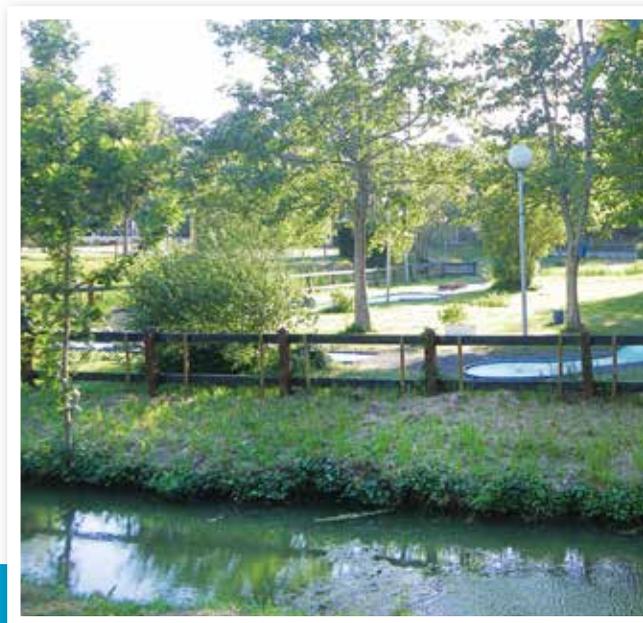
terrassement ont débuté le 5 juin 1985. Confiés à un groupement d'entreprises (Magné / David / Besson), ils consistent à asseoir le terrassement général, à réaliser les fossés et les drainages nécessaires à l'écoulement des eaux et à assurer le débroussaillage de l'emprise ainsi que l'abattage des arbres. Par la suite, de la terre végétale fut mise en place dans les zones d'espaces verts prévues au projet. Cette première tranche consacrée à l'espace du futur parc de loisirs situé entre le marché et l'avenue de la Ganipote s'achève le 26 novembre 1985. Au début de l'année 1986, débute la deuxième tranche consacrée à la finition de la partie ouest du lac (terrassement et assainissement de la zone). Alors que les travaux de déblaiement et de remblaiement se terminent, l'aménagement paysager pris en charge par la société Desmarts & Cie de Bergerac va

pouvoir débuter. Celui-ci va s'effectuer là encore en deux tranches. La première consacrée à la partie sud débute le 10 mars 1986 et s'achève le 10 juin. La seconde, quant à elle, s'étale du 7 octobre 1986 au 6 janvier 1987. Le programme prévoit, dans un premier temps, un engazonnement de 37 446 m<sup>2</sup> (le maire indique dans le bulletin municipal 80 000 m<sup>2</sup> de pelouse au final) et la plantation de 799 arbres tiges, 1 179 baliveaux (jeunes arbres) ou résineux et de 1 654 arbustes touffette (le maire évoque la plantation de 6 000 arbres ou arbustes). Parmi les variétés d'arbres plantés, nous trouvons: des chênes rouges d'Amérique, des saules, des frênes, des tilleuls, des érables, des peupliers, des pins, des cyprès, etc.

Dans le même temps et à compter du 25 avril 1986, la société Bonnin a remporté le marché pour réaliser les aménagements mobiliers du parc de loisirs. Autrement dit, le terrassement des terrains de pétanque et de tir à l'arc, la construction du minigolf, l'installation des tables de ping-pong et la mise en place du circuit CRAPA (Circuit rustique d'activités physiques aménagées) comprenant divers appareils de sport (abdominaux, escalade, saut en hauteur, etc.). L'ensemble de ces activités furent, semble-t-il, ouvertes au public dès la saison 1986.

### Des activités de loisirs omniprésentes (1987-2015)

Bien que le parc de loisirs et son plan d'eau de 4,5 hectares aient été mis à la disposition du public dès juin 1987 (dans leur globalité), l'inauguration officielle eut lieu le 12 septembre 1987 en présence de M. Raymond Vignes, maire de Saint-Palais-sur-Mer, et de François Blaizot, président du conseil général de Charente-Maritime. Le tout orchestré par la musique de la base 721 et de l'école technique de l'Armée de l'Air. À cette occasion, le maire en a profité pour rappeler que le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) départemental avait décerné à la commune le Prix de l'Arbre à la suite du concours 1987. Il s'agissait de récompenser la municipalité, notamment, pour ses efforts de plantations effectuées dans le cadre du projet du parc de loisirs. À noter que, en juin 1990, le parc prend officiellement le nom de parc de loisirs Raymond Vignes en hommage à l'initiateur du projet.



Parmi les loisirs proposés dans ce nouveau cadre de verdure, il y a la pêche. Afin que celle-ci puisse se pratiquer dans les meilleures conditions dès le printemps 1987, un alevinage a eu lieu durant l'hiver (mise en eau de jeunes poissons destinés au peuplement du lac). Au début, l'activité pêche est gérée par la commune sous couvert de l'Office de tourisme. Elle est pratiquée dans la zone nord du lac, chaque jour, sauf le mercredi, du lever du soleil jusqu'à 19h. Le tarif est calculé par jour et par canne. À la fin des années 1990, seront organisés des concours de pêche dont les fameux « Enduros à la carpe ». Des équipes de deux pêcheurs, possédant chacune 10 m<sup>2</sup>, doivent effectuer le maximum de prises de carpes en 24h ou en 48h (suivant les années). Le peuplement piscicole du lac a été efficace puisque les gagnants de 1998 soulevèrent 43,250 kg de carpes. En 1999, la plus belle prise pesait 12 kg, et 220 kg de carpes furent au total extraits du lac.

Au-delà de la pêche, les activités nautiques vont prendre toute leur place sur le plan d'eau. La pratique de la voile est mise à disposition des colonies, des groupes et par la suite des enfants scolarisés. Afin de renforcer le dispositif

Carte postale du lac, 1989, coll. privée



Carte postale du lac, 1991, coll. privée





Lancien minigolf

dégradées sont remplacées par du béton désactivé de couleur calcaire. En 2014, la concession des mini-bateaux n'est pas reconduite, et, un an après, le minigolf est effacé pour laisser place à une réfection complète de l'entrée du lac. L'objectif étant d'ouvrir la perspective de cet espace naturel depuis le rond-point de la place du marché. Le maire Claude Baudin inaugure officiellement cette nouvelle configuration le 17 juin 2017. Aux abords du lac, un parcours de santé est proposé aux promeneurs depuis 2018, tandis que du côté de La Palud des ruches sont installées afin d'y favoriser la biodiversité et permettent une production de miel tout à fait locale. En 2019, le Syndicat d'initiative (en collaboration avec l'association OBIOS) décide de valoriser le patrimoine végétal du lac en réalisant un arboretum. Il recense tout au long d'un parcours pédagogique dédié 35 espèces d'arbres ou d'arbustes. Enfin, le rôle épurateur du lac n'est pas oublié (notamment dans le cadre de la qualité des eaux de baignade car l'eau du lac trouve son exutoire plage du Bureau) avec le soin particulier apporté aux roselières le long du bras annexe.

logistique, la municipalité décide de construire, durant l'hiver 1992, la base nautique du lac (inaugurée le 26 juin 1992). Une extension au bâtiment d'origine sera effectuée en 1997. Cette même année, une nouvelle activité voit le jour. En effet, des bateaux à moteur électrique pouvant transporter de 2 à 6 personnes sont mis à la disposition du public au printemps 1997. Les services techniques municipaux se chargeront de la construction de l'embarcadère. Enfin, en 2003, la municipalité autorisera le modélisme nautique sur la partie du lac près du Rancho le mercredi après-midi. Un peu plus loin de l'eau, la piste cyclable serpentant sur les hauts du lac sera mise en service en 2002 et une aire de skateboard provisoire sera installée à même les tennis du rond-point du marché (2003). En 2005, une aire de jeux est aménagée pour les enfants ainsi qu'un « city-stade » à destination des plus grands. Le projet prévoit la construction d'un parking de 32 places en lieu et place du tir à l'arc qui a cessé de fonctionner à la fin de l'an 2000.

### Vers un espace plus orienté nature (depuis 2011)

Depuis quelques années, les activités loisirs s'effacent progressivement au profit d'une trame nature où prédominent le calme et la tranquillité. Ce virage est amorcé à l'hiver 2011 lors de la réfection des allées du parc où les matériaux utilisés renforcent la volonté d'en faire un lieu de promenade plus approprié. En effet, les allées calcaires



Vue aérienne du lac l'année de son inauguration, 29 septembre 1987, IGN



Vue aérienne du lac, 7 juin 1996, IGN

### Bibliographie :

Revue municipales (1982-2020) :  
Bulletin municipal ; Écho de Saint-Palais, Reflets, Reflet.  
Archives municipales de Saint-Palais-sur-Mer : 2W265-267 ; 4W36-41.

# Agenda

## Salle Michel Legrand : Saison culturelle 2022-2023

C'est la rentrée à la salle Michel Legrand. La salle de cinéma organise tout au long de l'année des spectacles et des manifestations : concerts, festival, théâtre musical, ciné opéra et ciné goûter.



**VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 À 20H30**

### Concert des professeurs

« Compositrices »

Ouverture de la saison culturelle par les professeurs du conservatoire de musique et de danse de Saint-Palais-sur-Mer.

Entrée libre.

Dons au profit d'Octobre rose.



**DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2022**

### Festival « Art et patrimoine au cinéma »

1<sup>re</sup> édition du festival.

Thème : « Portraits de femmes ».

Avant-premières / Nouveautés / Films de répertoire / Programmation Jeune Public.

Plus d'informations page 34

**VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022 À 20H30**

### Théâtre musical « Mémoire(s) de l'Olympia »

Le mythe dévoilé en anecdotes et chansons.

Écrit, joué et chanté par Tito Clément.

Mise en scène de Laurent Malot.

10 € adultes / 5 € enfants / gratuit - 12 ans

### Les Lapidiales hors les murs – Destination baltique au cinéma

Une sélection de films mettant à l'honneur les pays qui entourent la mer Baltique.

5 €

**Mercredi 9 novembre – 20h :** « IDA », drame danois polonais (vost) – 1h22

**Mardi 6 décembre – 20h :** « GOOD BYE, LENIN ! », comédie dramatique allemande (vost) – 1h58

### Le club des Regardeurs

Constitué d'amoureux du 7<sup>e</sup> art, ce club créé par l'association "Les Regardeurs" propose des projections de films de tous temps et de tous horizons, de mars à décembre 2022.

5 €

**Mardi 18 octobre – 20h :** « VALSE AVEC BACHIR », animation documentaire israélien – 1h27

**Mardi 13 décembre – 20h :** « LA VIE EST BELLE » (vost) – 2h09

### Ciné goûter

4€

**26 octobre – 16h :** « LE TIGRE QUI S'INVITA POUR LE THÉ » \*

**2 novembre – 16h :** « SUPERASTICOT » \*

**21 décembre – 16h :** « NOËL AVEC LES FRÈRES KOALAS »

**28 décembre – 16h :**

« OPÉRATION PÈRE NOËL »

\* Ces deux films sont adaptés d'albums jeunesse.

### Ciné opéra

18 € / 12 € – 16 ans

**Jeudi 17 novembre – 19h30 :**

« LA TRAVIATA » – Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris. Musique / Giuseppe Verdi.

D'après Alexandre Dumas fils, *La Dame aux camélias* – 3h (2 entractes)

Capté en septembre 2019 au Palais Garnier.

**Jeudi 8 décembre – 19h30 :**

« CARMEN » – Orchestre de l'Opéra national de Paris. Opéra / Georges Bizet – 2h47 (1 entracte) Capté en janvier 2019 au Palais Garnier

6 PAGES DE  
PROGRAMMATION À  
SAINT-PALAIS-SUR-MER.  
[stpalaisurmer.fr/  
agenda/](http://stpalaisurmer.fr/agenda/)

LES DATES DES  
ANIMATIONS PHARES  
À VAUX-SUR-MER.  
05 46 23 53 00  
[vaux-sur-mer.fr](http://vaux-sur-mer.fr)

## Frissons sur nos villes

### À Saint-Palais-sur-Mer

#### PARCOURS HANTÉ « LE TOURNAGE DE LA PEUR »

**VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 OCTOBRE**

🕒 De 20h à minuit

📍 Départ jardins de la mairie – centre-ville  
Dans les pas d'un cinéaste maudit revenant chaque année sur les lieux du tournage pour se venger...

Ce parcours nocturne inédit, décoré, éclairé, sonorisé et habité par d'étranges personnages emprunte des rues atypiques de Saint-Palais-sur-Mer jusqu'à l'ancien cinéma désormais hanté. Effets spéciaux et comédiens ; un parcours rempli d'embûches proposé par la Cie Coyote Minute. Départ toutes les 20 min, par groupe de 20 personnes. Le parcours dispose d'une partie commune et se sépare ensuite en deux chemins distincts ; M. Halloween se tiendra rigoureusement à cette intersection pour orienter, en fonction de l'âge, les enfants dans la bonne direction. Un parcours adultes et un parcours enfants.

**Tarif 10 € adultes / 5 € moins de 18 ans**

Reservations obligatoires : en ligne sur [www.royanatlantique.fr](http://www.royanatlantique.fr)  
ou au bureau d'information touristique de Saint-Palais-sur-Mer – 05 46 08 21 00.



#### CONTES ET HISTOIRES DE SORCIÈRES

**SAMEDI 29 OCTOBRE**

📍 Salle des fêtes

🕒 3 séances : 15h – 16h – 17h. Durée 40 min.

Histoires de Beedle Le Barde (J.K. Rowling) et de sorcières pour petits et grands, racontées dans un décor unique et scénographié par la Cie Coyote Minute.

**Tarif unique 5 € / tarif préférentiel pour familles nombreuses (4 places achetées = la 5<sup>e</sup> offerte)**

### À Vaux-sur-Mer

#### LA BOUM DES AFFREUX

**DIMANCHE 30 OCTOBRE**

📍 Salle Équinoxe

🕒 De 17h à 18h30 puis de 19h à 20h30

Pour les enfants de 3 à 12 ans, accompagnés d'un adulte. Venez déguisés pour danser dans le manoir hanté.

**Gratuit, sur réservation : [vauxsurmer.festik.net](http://vauxsurmer.festik.net)**



#### CINÉMA

#### « PETIT VAMPIRE »

**MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**

📍 Salle Équinoxe

🕒 16h

Film d'animation familial, à partir de 6 ans. De Joann Sfar avec les voix de Camille Cottin, Alex Lutz, Jean-Paul Rouve.

**Gratuit**

#### CONTES ET CHANTS D'HALLOWEEN

**LUNDI 31 OCTOBRE**

📍 Salle Équinoxe

🕒 16h

Par Véronique Maouche avec Philippe Faup-Pelot au piano.

**Gratuit**

#### PARCOURS DE LA TERREUR POUR LES 3-10 ANS

**MERCREDI 2 NOVEMBRE**

📍 Salle Équinoxe et parc de la mairie

🕒 15h30

Jeu de piste sur le thème d'Halloween dans le parc de la mairie.

**Gratuit**



# Festival « Art et Patrimoine au cinéma »

## Thème 2022 : « Portraits de femmes »

📅 Du 7 au 13 novembre 2022

📍 Salle de cinéma Michel Legrand

**Avant-premières / Nouveautés / Films de répertoire / Programmation jeune public.**

L'Association Les Regardeurs est heureuse de vous proposer la 1<sup>re</sup> édition du Festival "Art & Patrimoine au Cinéma" du 7 au 13 novembre 2022 au cinéma Michel Legrand de Saint-Palais-sur-Mer, autour du thème «Portraits de femmes».

Convaincus que le cinéma ne doit pas se limiter à un simple lieu de passage où l'on « consomme » des films mais davantage à un lieu de culture, de passion, de discussions, de débats, nous proposons à tous les amoureux, inconditionnels et occasionnels, du 7<sup>e</sup> art d'échanger dans une ambiance conviviale autour de grands films. Ce festival se propose de creuser les liens entre le cinéma et toutes les formes d'art et de patrimoine en associant la diffusion de films de fiction, de documentaires, de courts métrages, de films d'animation... avec des lectures, des performances, des ateliers, des expositions et surtout des rencontres avec nos invités. Proposant des productions internationales, nationales, régionales et locales ainsi que des films amateurs, ce festival propose une traversée dans le temps des débuts du cinéma jusqu'à aujourd'hui. Le jeune public ne sera pas en reste puisqu'une sélection de films et des ateliers lui seront entièrement dédiés.

**Programmation complète, horaires et tarifs à retrouver sur : [www.lesregardeurs.fr](http://www.lesregardeurs.fr)**

Invités : Olivia Rosenthal, Laurent Larivière, Clémence Hardouin, Marie-Ève de Grave, Zahia Ziouani, Agnès Merlet, Xavier Picard, Charline Bourgeois-Tacquet.



### 3 QUESTIONS À...



**Maryline Charrier**

directrice artistique du festival

**Reflet : Maryline, quel est l'état d'esprit de ce nouveau festival ?**

**M.C. :** Découvrir les engagements

artistiques de femmes, pour cette première édition, celles qui s'adonnent à la peinture, la photographie, le cinéma, la littérature, la musique, la sculpture, la danse, la poésie, à travers le regard sensible de cinéastes, homme ou femme qui, formellement, rendent hommage à leurs démarches. Le fond et la forme s'épousent, et ces films eux-mêmes prouvent que le cinéma est bien le septième art. La sélection sera exigeante, éclectique ; l'idée est de surprendre le public en interrogeant les approches, les connaissances, et surtout en ouvrant les émotions.

**Reflet : Comment s'est faite la rencontre avec Saint-Palais-sur-Mer ?**

**M.C. :** Grâce aux responsables culturels du Département, à qui, en 2019, nous avons proposé ce projet. Ils nous ont mis en relation avec la Mairie de Saint-Palais-sur-Mer qui nous a tout de suite accueillis avec beaucoup d'enthousiasme. Tout s'est fait très vite, dans la bonne humeur et l'efficacité.

**Reflet : Pourriez-vous nous sortir votre coup de cœur de cette programmation ?**

**M.C. :** Difficile, car nous sommes en pleine programmation, mais je sais déjà que, **le 12 novembre**, seront présents **Laurent Larivière** avec son second long métrage "À propos de Joan" (Berlinale 2022) avec **Isabelle Huppert**, à qui il offre une prestation encore inédite malgré toute sa longue carrière, et **Olivia Rosenthal**, auteure et scénariste, dont deux courts métrages adaptés de ses textes seront diffusés : "La nuit américaine d'Angélique" et "Les larmes", qui est un hommage aux Parapluies de Cherbourg. Une lecture de son prochain roman "Un singe à ma fenêtre" sera organisée sur le lieu du festival en lien avec la Librairie Le rivage de Royan. Une performance autour d'un de ses textes "Toutes les femmes sont des Aliens" sera présentée par la compagnie Ildi, Eldi, et, le soir, le film de Ridley Scott "Alien" sera diffusé à 22h30.



  
Les Regardeurs

Association Les Regardeurs  
21 ter rue du Champ de tir - 17440 Aytré  
[lesregardeurs17@gmail.com](mailto:lesregardeurs17@gmail.com)  
06 08 76 04 53 - [lesregardeurs.fr](http://lesregardeurs.fr)



## Noël en bord de mer



### À Saint-Palais-sur-Mer

**MERCREDI 14 DÉCEMBRE**

🕒 20h30

#### Veillée de Noël

Répertoire interprété par les chœurs du conservatoire de musique de Saint-Palais-sur-Mer et le jeune orchestre Royan atlantique, sous la direction d'Emmanuelle Piaud et Yann le Calvé.

📍 Église de Saint-Palais-sur-Mer

*Gratuit*

Renseignements au 05 46 23 49 26

**DU 16 AU 31 DÉCEMBRE**

#### Les chalets de Noël

Les commerçants de la ville proposent une pause gourmande et conviviale.

L'esprit de Noël sera présent en bord de mer avec un marché de Noël composé de chalets gourmands et artisanaux.

Un grand sapin doré de 9 mètres de haut sera par ailleurs installé au centre de la place, donnant au lieu un air de fête.

📍 Place de l'Océan

**JEUDI 22 DÉCEMBRE**

🕒 16h

#### Feu d'artifice de jour précédé du conte « Le magicien des couleurs »

📍 Plage du Bureau

*Gratuit*

### À Vaux-sur-Mer

**MERCREDI 14 DÉCEMBRE**

🕒 15h30

#### Spectacle de Noël jeune public

Programmation en cours

📍 Salle Équinoxe

*Gratuit*

**MARDI 20 DÉCEMBRE**

🕒 De 10h à 12h30

#### Animations de Noël

Venez faire vos achats tout en profitant d'une ambiance de fêtes de fin d'année : tombola de Noël organisée par les commerçants, fanfare, vin chaud, sculpture sur glace... !

📍 Place du marché

**MARDI 20 DÉCEMBRE**

🕒 18h

#### Conte pyromusical de Noël

📍 Parc de la mairie

*Gratuit*

Laissez-vous conter Noël aux sons et lumières d'un spectacle pyromusical (15 minutes).

Le Père Noël sera ensuite disponible pour une séance photos et une distribution de friandises, chocolat chaud et vin chaud.

# OCTOBRE

## MARDI 4 OCTOBRE

● 15h30

### L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel  
*Gratuit*

## MERCREDI 5 OCTOBRE

● 15h30

### L'heure du conte

Un départ vers le monde de l'imaginaire, à partager en famille (dès 4 ans).

📍 Hall du centre culturel  
*Gratuit*

## VENDREDI 7 OCTOBRE

● De 15h à 19h

### 45<sup>e</sup> rallye « Dunes et Marais »

Enregistrement et départ des véhicules.

📍 Place du Commerce  
Rallye dans le pays royannais les samedi 8 et dimanche 9.  
[www.dunesetmarais.com](http://www.dunesetmarais.com)

## MARDI 11 OCTOBRE

● 15h30

### Divertimento

Conférence musicale proposée par Philippe Grassiot.

📍 Hall du centre culturel  
*Gratuit*

## VENDREDI 14 OCTOBRE

● 19h30

### Soirée « Lumières de l'estuaire »

Conférence en plein air suivie d'une observation du ciel nocturne. Dans le cadre du « Jour de la nuit ».

📍 Plage du Platin

## VENDREDI 14 OCTOBRE

### Ouverture de la saison culturelle 2022-2023

● 20h30

Concert des professeurs du conservatoire de musique: « Compositrices ».

📍 Salle Michel Legrand  
*Entrée libre. Dons au profit d'Octobre rose.*

Temps fort

Salle Michel Legrand

## MERCREDI 19 OCTOBRE

● 18h

### Mercredi du centre culturel

Audition des élèves du conservatoire.

📍 Auditorium  
*Gratuit*

## SAMEDI 22 OCTOBRE

● 12h

### Swimrun Côte de beauté

2 courses Swimrun en solo ou en binôme. Départ plage de la Grande côte, arrivée Royan.

[swimruncotedebeaute.com](http://swimruncotedebeaute.com)

## DIMANCHE 23 OCTOBRE

● 9h30 à 17h30

### Bourse puériculture, vêtements et jouets

📍 Salle des fêtes  
[drolesdepartents@gmail.com](mailto:drolesdepartents@gmail.com)  
06 19 84 75 88

## JEUDI 27 OCTOBRE

● 15h à 19h

### Don du sang

📍 Salle des fêtes

## DU 22 AU 29 OCTOBRE

● 10h-12h30 et 15h-18h

### Expo photo

Par le photo club Côte de Beauté sur le thème « Le rouge ».

📍 Salle des fêtes  
*Entrée libre*

## VENDREDI 28 OCTOBRE

### « Frissons sur nos villes »

● De 20h à minuit

#### Parcours hanté

Effets spéciaux et comédiens pour un parcours nocturne rempli d'embûches.

📍 Départ jardins de la mairie.

*Tarif 10 € adultes / 5 €*

*moins de 18 ans*

*Plus d'infos page 33*

Temps fort

## SAMEDI 29 OCTOBRE

### « Frissons sur nos villes »

● 3 séances : 15h – 16h – 17h.

Durée 40 min.

Contes et histoires de sorcières.

📍 Salle des fêtes

*Tarif 5 €*

*Plus d'infos page 33*

● De 20h à minuit

#### Parcours hanté

Voir vendredi 28 octobre

*Plus d'infos page 33*

Temps fort

## Vaux-sur-Mer OCTOBRE

## VENDREDI 21 OCTOBRE

● 21h

### Jazz in Vaux : Les Haricots Rouges

📍 Salle Équinoxe

*18 €*

Réservation obligatoire

sur <https://vauxsurmer.festik.net/> ou à la mairie.

## DU 26 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

### « Frissons sur nos villes »

Ateliers manuels d'Halloween, boum des affreux, contes, séance de cinéma, parcours de la terreur.

*Plus d'infos page 33*

# NOVEMBRE

## DU 7 AU 13 NOVEMBRE

### Festival « Art et patrimoine au cinéma »

1<sup>re</sup> édition  
Thème 2022: « Portraits de femmes ».  
📍 Salle Michel Legrand  
*Payant*  
Plus d'infos page 34



## MARDI 8 NOVEMBRE

🕒 15h30

### L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.  
📍 Hall du centre culturel  
*Gratuit*

## MERCREDI 9 NOVEMBRE

🕒 15h30

### L'heure du conte

Un départ vers le monde de l'imaginaire, à partager en famille (dès 4 ans).  
📍 Hall du centre culturel  
*Gratuit*

## VENDREDI 11 NOVEMBRE

🕒 11h

### Cérémonie commémorative

Cérémonie de l'armistice de la guerre 1914-1918.  
📍 Monument au mort de Courlay

## DU 14 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

### Exposition

« De Babar à Harry Potter: livres d'enfants d'hier à aujourd'hui ».  
📍 Hall du centre culturel  
*Gratuit*

## MARDI 15 NOVEMBRE

🕒 15h30

### Divertimento

Conférence musicale proposée par Philippe Grassiot.  
📍 Hall du centre culturel  
*Gratuit*

## SAMEDI 19 NOVEMBRE

🕒 9h à 17h30

### Bourse aux jouets

Organisée par l'association Les calinoux.  
📍 Salle des fêtes  
Renseignements au 06 65 72 30 51

## MARDI 22 NOVEMBRE

🕒 20h

### Coupe du monde de football

Fan zone « Équipe de France »  
Diffusion du match France – Australie sur écran géant.  
📍 Salle des fêtes  
*Entrée libre*

## MERCREDI 23 NOVEMBRE

🕒 18h

### Mercredi du centre culturel

Audition des élèves du conservatoire.  
📍 Auditorium  
*Gratuit*

## VENDREDI 25 NOVEMBRE

🕒 20h30

### Théâtre musical « Mémoire(s) de l'Olympe »

Le mythe dévoilé en anecdotes et chansons.  
Écrit, joué et chanté par Tito Clément. Mise en scène de Laurent Malot.  
📍 Salle Michel Legrand  
*Tarifs : 10 € adultes – 5 € – 18 ans*



## SAMEDI 26 NOVEMBRE

🕒 17h

### Coupe du monde de football

Fan zone « Équipe de France »  
Diffusion du match France – Danemark sur écran géant.  
📍 Salle des fêtes  
*Entrée libre*

## DIMANCHE 27 NOVEMBRE

🕒 15h

### Théâtre « Duos sur canapé »

Par la compagnie Les Am'acteurs  
📍 Salle des fêtes  
*8 €, billetterie sur place*  
Association Drôles de Parents : 06 19 84 75 88

## Vaux-sur-Mer NOVEMBRE

### VENDREDI 18 NOVEMBRE

🕒 21h

#### Vagues de scènes

Par la compagnie de théâtre Caravagues  
📍 Salle Équinoxe  
*Gratuit*

### SAMEDI 19 NOVEMBRE

🕒 15h

#### Spectacle « Aux petits rognons »

Par la compagnie « Tout par Terre »  
📍 Salle Équinoxe  
*Gratuit*

### VENDREDI 25 NOVEMBRE

🕒 21h

#### 3 For Swing – « Joue et chante Nat King Cole »

*18 €*  
📍 Salle Équinoxe  
Réservation obligatoire sur <https://vauxsurmer.festik.net/> ou à la mairie.

**DU 28 NOVEMBRE  
AU 4 DÉCEMBRE**

**Téléthon**

Animations proposées par le syndicat d'initiative.

Renseignements au 09 52 38 30 17

**MERCREDI 30 NOVEMBRE**

● 16h

**Coupe du monde de football**

Fan zone « Équipe de France »  
Diffusion du match France – Tunisie sur écran géant.

📍 Salle des fêtes

*Entrée libre*

**DÉCEMBRE**

**SAMEDI 3 OU  
DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**

● 20h (sam) ou 16h (dim)

**Coupe du monde de football**

Fan zone « Équipe de France »  
Si la France est qualifiée en 1/8 de finale, diffusion du match sur écran géant.

📍 Salle des fêtes

*Entrée libre*

**DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**

**Trail sable et forêt  
Patrick Fougère**

Départs à 9h30 (25 km) et 10h (14,5 km) du parc Raymond Vignes.

Renseignements au 06 77 35 40 79

Réservation obligatoire :

[www.acsaintpalaissurmer.com](http://www.acsaintpalaissurmer.com)

Inscriptions limitées.

**Temps fort**

**LUNDI 5 DÉCEMBRE**

● 11h

**Cérémonie commémorative**

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

📍 Monument aux morts de Courlay

**MARDI 6 DÉCEMBRE**

● 15h30

**L'art de lire**

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

*Gratuit. Réservation 05 46 23 96 70*

**MERCREDI 7 DÉCEMBRE**

● 15h30

**L'heure du conte**

Un départ vers le monde de l'imaginaire, à partager en famille (dès 4 ans).

📍 Hall du centre culturel

*Gratuit*

**VENDREDI 9 OU  
SAMEDI 10 DÉCEMBRE**

● 20h

**Coupe du monde de football**

Fan zone « Équipe de France »  
Si la France est qualifiée en 1/4 de finale, diffusion du match sur écran géant.

📍 Salle des fêtes

*Entrée libre*

**MARDI 13 DÉCEMBRE**

● 15h30

**Divertimento**

Conférence musicale proposée par Philippe Grassiot.

📍 Hall du centre culturel

*Gratuit*

**MARDI 13 OU  
MERCREDI 14 DÉCEMBRE**

● 20h

**Coupe du monde de football**

Fan zone « Équipe de France »  
Si la France est qualifiée en 1/2 finale, diffusion du match sur écran géant.

📍 Salle des fêtes

*Entrée libre*

**MERCREDI 14 DÉCEMBRE**

**Noël en bord de mer**

● 17h30

Mercredi du centre culturel « spécial Noël »

📍 Auditorium du conservatoire

*Gratuit*

**Temps fort**

● 20h30

Veillée de Noël

📍 Église de Saint-Palais-sur-Mer

*Gratuit*

Plus d'infos page 35

**DU 16 AU 31 DÉCEMBRE**

**Noël en bord de mer**

Les chalets de Noël

Les commerçants de la ville proposent une pause gourmande et conviviale.

📍 Place de l'Océan

Plus d'infos page 35

**Temps fort**

**SAMEDI 17 OU  
DIMANCHE 18 DÉCEMBRE**

● 16h

**Coupe du monde de football**

Fan zone « Équipe de France »  
Si la France est qualifiée, diffusion de la finale ou du match pour la 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> place sur écran géant.

📍 Salle des fêtes

*Entrée libre*

**JEUDI 22 DÉCEMBRE**

**Noël en bord de mer**

● 16h

Conte « Le magicien des couleurs » et feu d'artifice de jour.

📍 Plage du Bureau

*Gratuit*

Vaux-sur-Mer **DÉCEMBRE**

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE**

● De 9h à 12h30

**Téléthon**

Animations au marché

**DU 14 AU 20 DÉCEMBRE**

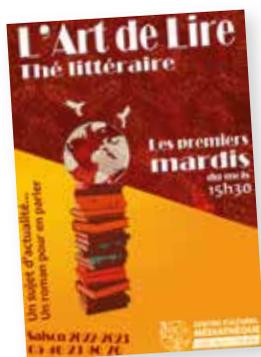
**Noël en bord de mer**

Spectacle de Noël jeune public, animations de Noël, conte pyromusical de Noël.  
Toutes les infos page 35

# Temps forts de la médiathèque

Vos animations culturelles sont de retour dès le mois d'octobre.

Retrouvez « **L'Art de Lire** » : un sujet d'actualité, un roman pour en parler ; chaque premier mardi du mois à 15h30.



Retrouvez aussi « **L'heure du conte** », chaque premier mercredi du mois à 15h30 (attention, horaire modifié !). La première aura lieu le 5 octobre 2022. Au programme : des histoires à découvrir et à partager en famille. À partir de 4 ans, entrée libre.

La médiathèque a également fait l'acquisition d'une collection de livres « **J'apprends à lire avec Sami et Julie** » spécialement conçus pour accompagner les enfants dans leur apprentissage de la lecture. Ils proposent des histoires courtes, faciles à lire et adaptées à leur progression (en lien avec les programmes de l'Éducation nationale). Ils sont organisés en 5 niveaux progressifs. Les enfants peuvent lire tout seuls et gagner en confiance !

Parmi la douzaine de titres (niveau 1) disponibles, venez découvrir :



**Le coup**  
de la **de cœur**  
**médiathèque**

## À l'amie des sombres temps. Lettre à Virginia Woolf



S'il vous arrive de penser que le monde ne tourne pas toujours très rond, si la vitesse folle à laquelle tout change tout le temps vous inquiète, si parfois vous vous demandez ce que ferait un superhéros pour résoudre les problèmes de notre époque, voici un livre qui vous fera du bien !

Pour Geneviève Brisac, la figure du superhéros emprunte le visage et les écrits de Virginia Woolf, une des figures les plus brillantes de notre temps, qui, à la manière de Montaigne qu'elle aimait tant, nous aide à comprendre qui nous sommes, comment penser nos fragilités, nos inquiétudes et nos chagrins et en faire de la beauté.

Sous sa plume aiguisée, Virginia Woolf apparaît sous toutes ses facettes : débordant d'humour, visionnaire sans pareille, poète, féministe avant l'heure et penseuse de génie.

*« Il est temps de vous écrire. De vous dire tout ce que je vous dois. Cette formule si belle est de vous, je vous le signale, et je l'adore. »*

*Il est plus que temps de faire appel à vous pour comprendre le chaos où nous sommes plongés »*

Lorsqu'un écrivain talentueux rend hommage à un écrivain génial, cela donne un roman lumineux, dont la lecture fait un bien fou.



# LES ASSOS

CES PAGES SONT ÉCRITES PAR LES ASSOCIATIONS ELLES-MÊMES

## Comité de jumelage Retour sur un été riche en événements

### Voyage du comité de jumelage junior et des jeunes - 8 juillet 2022

À la suite de l'annulation de notre voyage pour les jeunes à Steisslingen en raison de la crise sanitaire, nous avons proposé une journée au Futuroscope le vendredi 8 juillet pour les jeunes du comité junior et du comité, soit 23 enfants et ados. À peine arrivés au parc, billets en main et par petits groupes, les enfants sont partis à l'assaut des attractions. À leur retour dans la soirée, les enfants étaient ravis. Nous remercions les parents et Monsieur Jean-Marie Gauthier de les avoir accompagnés.

### Foire aux vins et à la gastronomie 20 et 21 août 2022

Une quarantaine d'exposants ont pu faire découvrir les spécialités viticoles et gastronomiques de nos belles régions de France : Bordeaux, Bourgogne, Val de Loire, Vallée du Rhône, Languedoc Roussillon, Alsace, Champagne et, bien sûr, Cognac et Pineau des Charentes. Des mets salés ainsi que des mets sucrés (confiseries, caramels, gelées, miel) étaient proposés. Notre comité de

jumelage tenait un stand au cœur de la foire, avec vente de bretzels et bière.

### Foire aux puces 27 août 2022

Plusieurs dizaines d'exposants (professionnels et particuliers) étaient présents autour du lac de Saint-Palais-sur-Mer pour vendre objets de collection et d'occasion (livres, bibelots, vêtements, jouets, vaisselle, etc.). Une journée intense pour nos bénévoles : entre les placements des exposants et la tenue du stand du comité de jumelage où étaient proposées petite restauration et boissons. Nous tenons à remercier les membres du conseil d'administration en charge des foires et les adhérents pour leur présence. Leur aide est très précieuse.



### Rendez-vous 2022

**Fête des lanternes** (fête de la St-Martin ayant lieu le 11 novembre 2022, tradition allemande) avec le comité de jumelage junior, en novembre.

**Suivez notre actualité sur la page Facebook jumelage.stpalaissurmer**

### Projets 2023

- **Séjour à Steisslingen**, du 18 au 21 mai
- **Venue des jeunes Allemands**, du 3 au 10 juin
- **Voyage du comité junior**, du 9 au 16 juillet
- **Foire aux vins et à la gastronomie**, en août
- **Foire aux puces**, en août
- **Séjour partagé en Bourgogne**, en octobre

## L'actu de la Résidence du lac

Avec une volonté d'ouverture vers l'extérieur et « l'opération cartes postales » lancée cet été, les résidents ont pu découvrir des contrées lointaines comme les États-Unis ou, plus proches de nous, l'Espagne et l'Allemagne, mais aussi les belles régions françaises grâce notamment au groupe « Royan on sort » qui a été très actif.

Intégrés dans la vie de la commune, les résidents ont participé aux ateliers organisés par la municipalité dans le cadre de « Villes amies des Aînés ». Ils se sont également rendus à la brocante organisée par les pompiers saint-palaisiens et ont assisté aux matchs de tennis de l'Open 17 en compagnie de résidents d'autres établissements du

groupe. Un grand moment d'échange et de partage.

Quant au personnel, il a déjà pris date pour une opération collective de don de sang lors de la collecte saint-palaisienne du 27 octobre. À noter également que la Résidence du Lac est, cette année, lieu de collecte pour l'association Muc Olives : ramassez vos olives, apportez-les à la résidence, elles seront récupérées par Muc Olives qui soutient la lutte contre la mucoviscidose. Une bonne action à partager !

Enfin, la Résidence du lac et tous les résidents ont une pensée particulière pour Madeleine Terrier, bénévole, qui s'est éteinte le 14 août dernier.

## La vie du Vélo club Saint-Palaisien

En offrant à tous ses licenciés, sans sponsoring, un nouveau maillot aux couleurs de notre ville, le vélo club surfe sur une dynamique encourageante. Son effectif de 111 unités (83 licenciés et 28 adhérents) est en constante progression d'année en année et l'âge moyen descend à 66 ans, malgré une majorité de septuagénaires. Cet été, avec la venue des touristes, nous avons atteint le nombre record de 78 cyclistes au départ de la maison des associations en une seule matinée. Cet engouement pour notre sport est motivant et effrayant à la fois en raison des infrastructures de notre région qui sont dégradées et sous-dimensionnées pour pouvoir le pratiquer en toute quiétude.

En 2022, nous avons maintenu une activité soutenue avec nos trois sorties hebdomadaires et quelques sorties extérieures (8 jours en Alsace dans les régions de Colmar et d'Oberrhein, 3 jours dans les hauts de Charente, les randonnées d'un jour avec les tours du Médoc, de l'île d'Oléron, Port-des-Barques, l'estuaire de la Gironde, les sorties VTT d'un jour à Saint-Georges-des-Coteaux

et une sortie nocturne dans la forêt de la Coubre). Nous sommes attachés à notre participation au Téléthon (2 300 € de recette) et à notre partenariat avec l'école primaire de Saint-Palais-sur-Mer à travers l'encadrement des sorties à vélo des jeunes écoliers de CM2.



Les membres du Vélo club au départ de la sortie du dimanche 7 août 2022

## Samasa

Et voilà la toute première année d'activité réalisée pour l'association Samasa !! L'année 2021-2022 a été ponctuée de cours de Hatha yoga chaque jeudi, des ateliers de Kundalini yoga, Vinyasa yoga et une marche en pleine conscience afin de faire découvrir des univers yogiques différents aux 29 adhérents et aux personnes extérieures. De juin à septembre, les séances au phare de Terre-Nègre ont été très appréciées par les yogis qui ont pu profiter de la fraîcheur des arbres pour pratiquer face à la mer. Retrouvez-nous, dès octobre :

 : Séances de Hatha yoga (ouvert à tous), les jeudis de 17h30 à 18h45.

Salle omnisports  
Contact : 06 86 85 99 06  
asso.samasa@gmail.com  
 Samasa  
 samasa\_so\_ham



## Scénocéan17

Cours de théâtre : enfants à partir de 5 ans, adolescents (collégiens, lycéens)  
Cours d'éloquence : collégiens, lycéens, adultes  
Atelier d'écriture : adolescents (collégiens, lycéens), adultes

 : Renseignements et inscriptions :  
06 99 40 46 81  
scenocan17.com

## Photo club Côte de beauté

Exposition du 22 au 29 octobre, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h à la salle des fêtes. 120 photos à découvrir sur le thème « Le rouge ».

Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour un moment de partage et d'évasion.

 : Contact : 06 80 46 11 72

## MAO

École de cirque : acrobaties, trapèze, boule d'équilibre, jonglage...  
De 4 à 12 ans.

 : Studio Océanides, 185 avenue de la Grande Côte  
Contact : 06 49 46 06 25  
benoha@orange.fr  
 assomao

## Société nautique de Saint-Palais

Encore une belle activité nautique cet été sur la plage du Bureau pour la voile saint-palaisienne au travers de son association, la Société Nautique de Saint-Palais (SNSP). En effet, l'association, forte de plus de 30 membres pour une quinzaine de bateaux ainsi que quelques planches à voile et paddles, a proposé un spectacle journalier que petits et grands sur la plage se plaisent à admirer. Départs et arrivées sur la plage sont toujours des moments intenses pour les équipages donnant droit, parfois, à quelques sueurs froides, mais toujours dans la bonne humeur. Côté animation, l'association SNSP a engagé 3 bateaux lors de la régates historique des 6 Heures de Royan, qui s'est tenue le 7 août. Pour la quatrième année consécutive, elle décroche à nouveau la première place devant près de 30 concurrents venus de Saint-Georges-de-Didonne et de Royan. Bravo à nos marins saint-palaisiens ! À noter également que l'association a tenu son assemblée générale annuelle le 14 août, au parc à bateaux sur la plage du Bureau. Enfin, la SNSP, dans une volonté de promouvoir les activités nautiques auprès du grand public, devrait proposer en 2023 des initiations ou baptêmes en catamaran ou dériveur ainsi que d'autres activités encadrées (paddle ou planche à voile, Saint-Palais – Nauzan à la nage). Ne manquez pas ces rendez-vous. Enfin, la SNSP travaille, depuis 2021, de concert avec les nageurs-sauveteurs afin de les initier aux spécificités des bateaux et aux contraintes liées aux vents / marées lors des départs et arrivées dans le chenal à bateaux. Grandement apprécié par les équipes de sauveteurs. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements sur le parc à bateaux de la plage du Bureau, dont la SNSP a dorénavant la gestion intégrale, ou simplement poser des questions sur la pratique des sports nautiques à Saint-Palais-sur-Mer. Bon vent à toutes et tous !



📧 Contact : 06 81 46 50 81  
 📧 SNSP17420@gmail.com



## Sabaki club Aïkido



Pour la rentrée, venez découvrir l'Aïkido au club de Saint-Palais-sur-Mer. Plus qu'une simple discipline sportive, l'Aïkido est un art martial japonais qui associe le physique et le mental. Sa pratique ne nécessite pas l'utilisation de la force physique et son efficacité repose sur le déplacement, le placement, l'engagement du bassin, le relâchement

musculaire qui permet une meilleure circulation de l'énergie. Les cours sont mixtes et chacun peut pratiquer selon son âge, son sexe ou son tempérament. Art martial non violent hérité des samourais, l'Aïkido vous enseigne l'harmonie avec votre entourage, la non-opposition avec vos semblables et avec votre environnement. Il vise à vous protéger physiquement et mentalement, à gagner en assurance et en efficacité afin de pouvoir éviter ou résoudre harmonieusement une situation de violence. Il vous aide à aborder les conflits de la vie courante avec calme, sérénité et habileté. Débutant, à partir de 15 ans, ou expérimenté, femme ou homme, le club et son enseignant José Teixeira, 3<sup>e</sup> dan diplômé d'État, vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.



📧 Jeudi de 19h à 21h et samedi de 18h à 19h30  
 📧 Dojo municipal, 13 rue des Écoles  
 Contact : 06 61 59 93 98 / 06 52 42 20 32  
 aikido17saintpalais@yahoo.fr  
<http://aikido17saintpalais.fr>

## Don de sang

L'association pour le don de sang bénévole de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer coordonne les collectes sur les deux communes.



Pour la collecte saint-palaisienne, la Résidence du lac organise un challenge entreprises afin que de nombreux collaborateurs puissent participer collectivement. Du côté associatif, c'est le Tennis club de Saint-Palais qui s'est proposé de venir en groupe. Entre amis, en famille, entre collègues, organisez-vous, l'équipe de l'ADSB vous accueillera avec une photo souvenir.



📧 Contact : 06 06 48 42 01  
 📧 jocelyne.adsb.st-palais-vaux@orange.fr

### Prochaines collectes

**Salle des fêtes de Saint-Palais-sur-Mer**  
 Mardi 15 novembre  
 de 15h à 19h

**Salle Équinoxe de Vaux-sur-Mer**  
 Mercredi 30 novembre  
 de 15h à 19h



## Océan sport danse

Nous vous attendons nombreux dès la rentrée pour pratiquer **gymnastique d'entretien, zumba, fitness, yoga et Pilates** à la salle omnisports. Cours supplémentaire de Pilates les lundis de 17h à 18h.



Contact : 06 82 18 76 67  
oceansportdanse@gmail.com



Contact :  
06 29 86 46 46

## La compagnie du Fil de l'Ancre reprend son activité théâtrale !

Après avoir passé deux ans à se concentrer exclusivement sur le conte (forme plus légère et plus adaptée en période de pandémie), nous sommes très heureux de vous annoncer que le cours de théâtre pour adultes reprend tous les lundis de 18h45 à 20h30 dès le 17 octobre au centre culturel Boris Vian de Saint-Palais-sur-Mer. Nous poursuivrons notre travail sur Jean Tardieu, auteur de génie qui fit de la question du langage l'un des axes les plus inspirants de son œuvre avec « la comédie du langage », recueil de courtes pièces plus drôles et intelligentes les unes que les autres ! Vous n'avez jamais fait de théâtre et avez toujours rêvé de sauter le pas ou vous pratiquez le théâtre depuis longtemps et souhaitez découvrir une nouvelle approche ? Vous êtes attendus lundi 17 octobre à 18h45 au centre culturel !



## Amitié Sport Loisirs

L'été est terminé et, malgré la canicule, nous avons pu noter la présence assidue d'une trentaine d'adhérents à nos séances des mardis et jeudis en juillet et août. Bravo à eux ! La rentrée s'amorce bien puisque nos adhérents fidèles se précipitent pour s'inscrire pour la saison 2022/2023, et nous notons déjà la présence de quelques nouveaux. Faites comme eux, rejoignez-nous en choisissant l'une de nos activités : **gymnastique, étirements, country, danse en ligne, yoga, anglais, marche, vélo, sorties culturelles, voyages**. À noter sur vos agendas : **notre assemblée générale aura lieu jeudi 24 novembre 2022** à 17h à la salle des fêtes. Elle sera suivie de notre traditionnel repas dansant. Les inscriptions continueront à être prises à la rentrée de septembre.



Contact : 06 81 02 71 66  
www.asl17.fr

## Syndicat d'initiative

Lors de l'assemblée générale du 21 septembre dernier, le programme 2022-2023 a été soumis aux adhérents.

Il prévoit :

- l'organisation du Téléthon, du 28 novembre au 4 décembre 2022 (expositions, ventes diverses, spectacles, compétitions). Une réunion de préparation aura lieu le 17 octobre à 20h à la maison des associations : les bénévoles sont les bienvenus. Contact : 06 31 79 42 30 / stpatelethon@gmail.com ;
- différentes actions pour la connaissance du patrimoine saint-palaisien et de la biodiversité de notre environnement (sorties découvertes, publications) ;
- animation du village de Noël et journée des « Peintres dans la ville ».



Contact :  
05 46 23 30 05



## Crazy pole girl

Maïté Martinez, professeure de pole dance / yoga et artiste vous accueille à l'année, avec ses collaboratrices, dans un studio face à la mer, avec 2 salles. Divers cours sont proposés : **yoga, danse contemporaine, jazz,**

**cirque, chant pour adultes et enfants**, ainsi que d'autres disciplines moins communes telles que la **pole dance**, le **cerceau aérien** et, pour le bien-être, le **yoga aérien**. Le tout dans un esprit convivial et bienveillant, sans compétition, la priorité étant de trouver une activité pour prendre soin de son corps et également de son développement personnel en privilégiant le bien-être... Et pourquoi pas réveiller l'artiste qu'il y a en chacun de nous ? ... Suivez les infos et stages vacances sur le site ou sur les réseaux sociaux.



Studio Océanides, 185 avenue de la Grande Côte  
Contact : 06 77 32 65 05

[www.studiooceanides.com](http://www.studiooceanides.com)



maïté martinez  
mtnzmaite

## Les Pallaidians « Loisirs créatifs »

Après notre participation au forum des associations, notre club est heureux de rouvrir ses portes après notre fermeture estivale. Nous avons tous besoin de nous retrouver et de reprendre nos activités.

Notre objectif premier : nous mettre à l'ouvrage pour notre participation, comme chaque année, au Téléthon. Pour passer un bon moment d'amitié et de convivialité, pensez à nous rejoindre les mardis et jeudis de 14h30 à 17h30 à la maison des associations, salle Moitessier.



Contact : 06 89 90 39 38

## Athlétique club

Le traditionnel Trail sable et forêt – Patrick Fougère aura lieu dimanche 4 décembre 2022.

2 départs du parc Raymond Vignes : un à 9h30 (25 km) et l'autre à 10h (14,5 km).

Après une boucle autour du lac, les coureurs découvrent la forêt de la Coubre aux pieds des palombières avec l'étang de la sablière de Saint-Augustin, par des chemins forestiers quelquefois sablonneux. Épreuve en soutien à l'action du Téléthon.



Renseignements au 06 77 35 40 79

Réservation obligatoire :

[www.acsaintpalaissurmer.com](http://www.acsaintpalaissurmer.com)

## État civil

DU 15 JUIN AU 17 SEPTEMBRE 2022



### NAISSANCES

Djino FAVEAU,  
le 16 juillet



### MARIAGES

Margaux FERREIRA et Antoine LEGRAND,  
le 2 juillet

Julie DEBORD et Denis LANGLOIS,  
le 8 juillet

Caroline POULENARD et Thomas BISSUEL,  
le 30 juillet

Hélène GARESE et Sébastien MICHOT,  
le 12 août

Astrid GRAU et Rémi BELLOT,  
le 1<sup>er</sup> septembre

Roselyne BARBREAU et Marielle GIUSTO,  
le 3 septembre

Delphine MENANTEAU  
et Didier MONTANGON,  
le 17 septembre



### DÉCÈS

Colette BAISSON née PRUCHON,  
le 15 juin

Christiane PLUMEY née LAIGNELOT,  
le 11 juillet

Katia SAVOYE née BOUTIN,  
le 13 juillet

Marc-Henri BLADIER,  
le 12 août

Jeanne FALTOT née CHEVALLON,  
le 18 août

### RÉSIDENCE DU LAC

Louis RESTIF,  
le 5 juillet

Claude MOUNEY née BALESTON,  
le 6 juillet

Jean-Louis CUINET,  
le 30 juillet

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### Pour un débat démocratique plus apaisé et constructif

Il est quelquefois utile, quand les circonstances le commandent, de faire valoir un autre point de vue que celui de la minorité, qui a instauré le dénigrement de l'action du Maire et de son équipe comme mode de communication systématique.

Interpellé par l'équipe minoritaire lors de la séance du conseil municipal du 9 juin dernier sur la pertinence et le coût de la grande journée citoyenne du 4 juin à midi au lac réunissant quelque 400 convives, sans en avoir soi-disant fait état auparavant, notre maire a répondu qu'il en était effectivement l'instigateur avec approbation de son bureau municipal. Cet événement avait été annoncé dans l'éditorial du magazine municipal *Reflet* d'avril 2022. Quant à son coût, le budget « fête et cérémonie » avait été largement abondé par toutes les annulations consécutives à l'épidémie de Covid. Les remerciements nombreux et sincères à l'issue de ce repas convivial témoignent du succès de cette manifestation, à tel point que les nombreux participants souhaitent déjà son renouvellement.

Par ailleurs, en réponse aux dernières attaques infondées et outrancières de la minorité publiées dans la rubrique « Expression » (*Reflet* de juillet 2022), il est bon de rappeler que, depuis quatorze ans, les équipes municipales successives dirigées par notre maire ne sont pas restées inactives sur la dangerosité de la falaise du Platin. Il est par exemple déjà fait mention, dans le *Reflet* de juillet 2014, photo à l'appui, du renforcement du mur de soutènement du sentier face au Pont du Diable pour un montant de 110 000 € ; l'origine de la nouvelle passerelle « Émile Gaboriaud » est

également due à leur action.

Sans s'appesantir sur les propos exprimés par le groupe minoritaire dans sa tribune, mais avec le souci de les mettre en perspective, nous pensons qu'un peu de bon sens et de tempérance contribueraient au nécessaire débat démocratique que nous souhaitons tous instaurer.

La participation plus active des élus minoritaires à la vie municipale, ainsi que des collaborations plus opérationnelles lors des commissions, permettraient sans aucun doute à chacun de mieux se connaître et d'agir de façon efficace et apaisée pour la ville. Nous travaillons quotidiennement à la vie des quartiers et en faisons régulièrement écho dans le *Reflet*, malheureusement sans l'implication et l'appui des membres de la minorité. Nous osons et aimerions croire que les amalgames grossiers et injurieux exprimés dans cette tribune, comme la comparaison de la mairie de Saint-Palais au régime de Poutine, ont dépassé le cadre de leur pensée. Ces prises de position ne sont pas dignes du débat démocratique, et finissent par détourner nos concitoyens de la vie publique.

Mesdames et messieurs de la minorité, nous appelons chacune et chacun à travailler davantage et de façon plus constructive, pour le bien de Saint-Palais et des Saint-Palaisiens.

**L'équipe majoritaire  
Saint-Palais Passionné**

## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

### La Cour des Comptes à Saint-Palais

Un contrôle des comptes et de la gestion de la commune a été initié le 2 juillet 2021 par la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine sur la période 2015 à 2021.

Il a porté sur l'organisation budgétaire et la fiabilité des comptes de la commune, sa situation financière, la commande publique (construction du Spot et principales délégations de service public). Évidemment nous n'en avons pas été informés...

Le rapport définitif de la Chambre Régionale a été adressé au Maire en juin 2022, et communiqué en Conseil Municipal lors du Conseil du 28 juillet 2022. Le rapport de plus de 50 pages a été relégué à la quinzième place de l'ordre du jour de ce Conseil. Vu son importance, on aurait pu choisir d'y consacrer une séance exceptionnelle afin qu'un débat puisse avoir lieu comme préconisé. Mais non...

Sur la période 2015-2020, la commune présente une situation financière satisfaisante, grâce aux ressources fiscales qui représentent 78% de l'ensemble des produits en 2020, et lui permettent de préserver un important niveau d'épargne. « Cette prééminence des recettes fiscales est plus forte que celle observée parmi l'ensemble des communes touristiques du littoral maritime de 3 500 à 5 000 habitants (66% en 2019) » juge le rapport. Toutefois, « la progression de ses charges de fonctionnement (+ 2,7% par an en moyenne) est supérieure à celle de ses ressources (+ 1,1% en moyenne). Le maintien de ce niveau d'épargne à l'avenir ne sera possible qu'en ralentissant la progression des charges de fonctionnement ou en augmentant les recettes fiscales ».

Le contrôle a donné lieu à 11 recommandations, dont voici les principales.

- Veiller à garantir de manière exhaustive, précise et fiable l'information budgétaire et financière.
- Mettre en concordance l'inventaire et l'état de l'actif (qui font apparaître un écart important de 39 millions d'euros au 31/12/2018), enjeu important de la fiabilité des comptes.

- Mettre en place une organisation prévenant tout risque de conflit d'intérêts.

Les liens de certains élus ont été analysés concernant l'opération du Spot. Le rapport conclut que « les éléments à la disposition de la chambre ne semblent pas suffire à caractériser le délit de prise illégale d'intérêts ». « La Chambre Régionale des comptes recommande à la commune, au vu de ce qui précède, de renforcer son organisation afin de mieux prévenir tout risque de conflit d'intérêts, notamment en veillant à ce que les élus intéressés à une affaire se déportent des procédures concourant à la préparer, la décider et la mettre en œuvre ».

Au passage, la Chambre régionale chiffre bien le coût du SPOT à 5,2 millions d'euros, comme nous l'avions toujours dit, et comme notre édile n'en a jamais convenu...

- Mettre en place, et renforcer le contrôle des régies existantes.
- Renforcer le contrôle, créer un budget annexe, et respecter la réglementation TVA pour le Centre Nautique.
- Le rapport d'observation indique aussi que le programme pluriannuel d'investissement (PPI) dont doit se doter la commune, et en cours d'élaboration, intègre parmi les projets prioritaires des travaux de défense de la falaise du Platin pour un montant total évalué à 750 000 € au cours des quatre prochaines années. Espérons que le sentier des Douaniers n'attendra pas 4 ans pour être rouvert aux piétons.
- Pour en savoir plus, nous vous incitons vivement à consulter le rapport sur le site de la ville : sur l'icône recherche (petite loupe bleue) taper Rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

**L'équipe Saint Palais pour Tous  
Facebook : Saint-Palais Pour Tous**

## Services municipaux

### MAIRIE

📍 1 avenue de Courlay

☎ 05 46 23 56 56

✉ [mairie@stpalaissurmer.fr](mailto:mairie@stpalaissurmer.fr)

[www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr)

Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Le service urbanisme est ouvert les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

📍 1 avenue de la République

☎ 05 46 08 21 00

[www.royanatlantique.fr](http://www.royanatlantique.fr)

✉ [saintpalais@royanatlantique.fr](mailto:saintpalais@royanatlantique.fr)

### CENTRE CULTUREL BORIS VIAN

[www.centreculturel.stpalaissurmer.fr](http://www.centreculturel.stpalaissurmer.fr)

#### • MÉDIATHÈQUE

☎ 05 46 23 96 70

✉ [mediatheque@stpalaissurmer.fr](mailto:mediatheque@stpalaissurmer.fr)

Lundi de 14h30 à 19h

Mardi de 14h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Vendredi de 14h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h

#### • CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

📍 28 avenue de Verdun

☎ 05 46 23 49 26 – 06 19 78 60 87

✉ [conservatoire@stpalaissurmer.fr](mailto:conservatoire@stpalaissurmer.fr)

### CENTRE NAUTIQUE

#### ÉCOLE DE VOILE ET DE CHAR À VOILE

📍 70 avenue de Pontaillac

☎ 05 46 23 28 10

✉ [centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr](mailto:centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr)

## Autres services

### LA POSTE

📍 11 rue du Logis Vert

☎ 36 31

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)  
les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)

#### • RELAIS POSTE COMMERÇANTS : BAR-TABAC « LE RACER »

📍 41 rue des Hortensias.

☎ 05 46 23 73 18

### SNCF

☎ 0 892 35 35 35

### CARABUS

☎ 0 810 810 977

### MARCHÉ

📍 Place du Marché

• **MARCHÉ COUVERT** Tous les jours de l'année, de 8h à 13h30

• **MARCHÉ EXTÉRIEUR**

Du 1<sup>er</sup> janvier aux vacances de Pâques : les mardis et jeudis  
Pendant les vacances de Pâques : tous les jours, sauf le mercredi  
Après les vacances de Pâques jusqu'à mi-juin : les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches  
Du 15 juin au 30 septembre : tous les jours  
Du 1<sup>er</sup> octobre à mi-novembre : les mardis, jeudis, samedis et dimanches  
De mi-novembre au 31 décembre : les mardis et jeudis

### DÉCHETTERIES

9h-12h30 / 14h-17h15

📍 9 rue Arsonval – 17200 Royan (ouvert du lundi au samedi)

📍 Route de Brèze – 17890 Chaillevette (fermé le mardi et le dimanche)

### GESTION DES

#### DÉCHETS MÉNAGERS

**Demande de conteneur(s) pour les particuliers**

Pour toute demande concernant les conteneurs, une fiche dédiée est à retirer auprès de la Cara.

**Contact :**

[www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

📍 Pôle Écologie Urbaine – Service gestion des déchets 107, avenue de Rochefort – 17201 ROYAN Cedex

☎ 05 46 39 64 64 (accueil physique fermé le jeudi matin)

✉ [service-dechets@agglo-royan.fr](mailto:service-dechets@agglo-royan.fr)

## Numéros d'urgence

**ALLO GARDE ROYAN (MÉDECINS GÉNÉRALISTES)**

☎ 05 46 02 14 30

**ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES**

☎ 05 46 06 05 00

**CENTRE ANTI-POISON**

☎ 05 56 96 40 80

**POLICE MUNICIPALE**

☎ 05 46 23 56 50

☎ 06 07 97 09 25

**POLICE NATIONALE** ☎ 17

**POMPIERS** ☎ 18

**URGENCES MÉDICALES** ☎ 15

**ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS**

• Hôpital de Royan : 05 46 39 52 52 urgences : 05 46 39 52 18

• Clinique Pasteur : 05 46 22 22 22 urgences : 05 46 22 21 70

• Polyclinique Saint-Georges : 05 46 05 07 94

**TRANSPORT DES MALADES**

• Ambulances Côte de Beauté : 05 46 05 27 50

• Ambulances Saint-Bernard : 05 46 05 51 18

• Malades assis : M. Lapeyrade : 06 19 08 08 83 M. Philippon : 05 46 05 51 18

**SANS ABRIS ET DIFFICULTÉS SOCIALES**

☎ 115



 **@saintpalaissurmer**  
Partagez vos photos  
#saintpalaissurmer

# FESTIVAL ART & PATRIMOINE AU CINEMA

1<sup>re</sup>  
édition



**PORTRAITS DE FEMMES**

DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2022

**SAINT-PALAIS-SUR-MER**

SALLE MICHEL LEGRAND

